



Colloque
« René Dumont revisité et
les politiques agricoles africaines »
15 - 16 novembre 2012

*Sous le haut patronage de Monsieur Abdou Diouf,
Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie*

RESUMES DES COMMUNICATIONS



**Texte introductif de Madame Charlotte Paquet Dumont issue de l'ouvrage de René Dumont
L'Afrique noire est mal partie¹.**

« Ce n'est pas par hasard si, 50 ans après sa parution, le livre de René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, soulève toujours autant d'intérêt, de débats et de controverses. On constate que René Dumont, comme un bon professeur, avait peut-être grondé un peu fort ceux qu'il voulait aider ; mais on ne peut pas ignorer qu'il avait aussi proposé des pistes de solutions que son métier lui permettait d'identifier, au premier rang desquelles il mettait le développement d'une agriculture vivrière locale. On l'a bien entendu, mais il n'est pas juste de dire que René Dumont s'opposait systématiquement aux cultures de rentes. Il en faisait le fondement de l'espoir d'une collectivité humaine de partager un jour une richesse collective, créatrice d'emploi, favorisant, en même temps la sécurité alimentaire et le développement durable. René Dumont a repris ces propositions dans les éditions subséquentes et tout au long de sa carrière².

La relecture de l'ouvrage original, avec les annotations et les nombreux commentaires que René Dumont nous a laissés au gré des années et des études qu'il menait sur l'Afrique, nous permettent de dégager le souci constant qu'il a mis à inviter ses amis Africains et tous ses contemporains à bien utiliser le sol nourricier, à ne pas gaspiller les richesses collectives, et à respecter l'environnement. C'est dans cette progression de constats et de propositions qu'il en est venu à mettre autant l'accent sur la responsabilité ultime de chacun dans la protection de nos écosystèmes. Même si certaines mesures pouvaient sembler utopiques de prime abord, les convictions de René Dumont lui permettaient d'entrevoir la fin de notre mode de vie au bout de cette course effrénée à la consommation destructrice de nos précieuses ressources.

Il voulait surtout obtenir rapidement plusieurs bons résultats : à la fois, valoriser le travail agricole, produire suffisamment d'aliments pour tous, s'assurer que la production de biens et de services ne soit pas constamment dépassée par la croissance démographique. Son plaidoyer pour un meilleur contrôle des naissances visait surtout à imposer le respect des femmes et des jeunes filles, et le partage équitable des tâches familiales et sociales.

Par la formule choc que plusieurs ont retenu et même fortement critiquée, "*si ta sœur va à l'école tu mangeras ton porte-plume*", René Dumont voulait illustrer sa conviction que les hommes et les jeunes gens doivent absolument reconnaître que les femmes assument de lourdes tâches aux champs. Si les hommes ne prennent pas leur part de responsabilité dans l'agriculture et l'alimentation (car les filles doivent aussi aller à l'école), ils n'auront rien à manger : ils n'auront plus que leur porte-plume.

Vers la fin de sa vie, il m'a confié que son plus grand regret aura été de ne pas avoir réussi, comme agronome et avec bien d'autres, à éliminer le drame de la faim dans le monde, en plus de douter que l'humanité y arrive même, un jour. »

Charlotte Paquet Dumont

¹ René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, Les Editions du Seuil, 2012

² René Dumont avait le sort de l'Afrique chevillé au cœur. Il a publié trois autres ouvrages sur l'Afrique : « L'Afrique étranglée » « Pour l'Afrique j'accuse » et « Démocratie pour l'Afrique ».

René Dumont : du crédit agricole à la finance solidaire

par

François Doligez & Pascal Babin

Chargés de programme IRAM

Dans son ouvrage, en quatre pages (pp. 194-197) et vingt-sept ans avant la remise en cause par les agences de développement international (le rapport de la Banque mondiale sur les systèmes financiers date de 1989), René Dumont esquisse une critique sévère des limites des systèmes de crédit agricole classique pour tracer les contours d'une approche de finance solidaire, planétaire, et centrée sur le financement du développement.

Depuis, cette approche a été, en grande partie, mise à l'épreuve dans le cadre de la « révolution de la microfinance », notamment dans ses formes associatives et mutualistes en milieu agricole et rural. Quels ont été les résultats obtenus sur le terrain du développement agricole ? Comment le secteur de la microfinance a-t-il évolué et s'est-il structuré dans le cadre des politiques d'inclusion financière promues depuis sa reconnaissance institutionnelle et médiatique (Année internationale du microcrédit en 2005 aux Nations-Unies et Prix Nobel de la Paix 2006 attribué à Mohamad Yunus et la Grameen bank du Bangladesh) ?

Plus récemment, les tendances récentes du financement agricole en Afrique subsaharienne sont préoccupantes, malgré les effets d'annonce liés à la relance de l'investissement public dans le secteur (engagement d'investir 10% du PIB dans le secteur agricole pris par les pays de l'Union Africaine à Maputo en 2003 et en cours de structuration dans le cadre des politiques agricoles régionales, notamment ECOWAP pour la CEDEAO). Elles ont tendance à favoriser des mécanismes de subventions à court terme (engrais notamment, sur la base de la référence du Malawi), quelques infrastructures mais restent d'un accès limité et peu à même d'accompagner la transformation des systèmes de production à moyen et long terme.

Au-delà, on observe également l'émergence de nouveaux mécanismes de financement des filières, ou « chaînes de valeur ». Bien que très diversifiés (circuits courts vers exportation ; transformation artisanale ou intégration agro-industrielle ; place des différents acteurs et, notamment, des organisations professionnelles agricoles, partage des marges et du risque, etc.), une part croissante de ces circuits amorce un nouveau cycle de mise sous contrat de l'agriculture familiale africaine par des acteurs financiers et agro-industriels internationaux attirés par la perspective de la hausse des prix internationaux et des nouveaux marchés émergents (agro-carburants par exemple).

S'agit-il d'un nouveau retour de la subordination des circuits de crédit agricole africains à l'expansion du capital financier international, affranchi, cette fois, de la colonisation européenne tel que le dénonçait René Dumont au début des années soixante ?

Mots clés : microfinance, subvention, financement, développement, crédit agricole, finance solidaire, agriculture, infrastructure

Contact : babinfrance@orange.fr ; f.doligez@iram-fr.org

**Questions foncières en Afrique soudano-sahélienne, c'était pourtant pas si mal parti !
Quelques leçons de la région cotonnière du Burkina Faso**

par

Sébastien Bainville

Enseignant-Chercheur

Montpellier SupAgro / UMR MOÏSA

L'approche standard des questions foncières considère que le droit de propriété privé apparaît spontanément avec l'évolution démographique et technique. Pour certains, il est néanmoins urgent de mettre en place un tel droit foncier si l'on veut répondre aux défis agricoles, en particulier en Afrique sub-saharienne. Le droit de propriété moderne est en effet perçu comme bien plus efficace car plus à même de permettre l'investissement dans des systèmes de production plus intensifs. D'autres courants insistent au contraire sur le rôle structurant du droit coutumier pour les communautés paysannes. Loin de se limiter aux questions foncières, le droit coutumier participe aussi à la gouvernance de ces sociétés. Basés sur un faisceau de droits, les régimes coutumiers assurent un accès à la terre pour tous et contribuent ainsi à la répartition des richesses. Instaurer un droit de propriété moderne aurait donc des effets exclusifs notamment vis-à-vis des plus pauvres. En replaçant la question foncière dans les dynamiques agraires générales qui ont marqué les zones cotonnières du Burkina Faso ces dernières années, cet article tente de préciser les liens entre droit foncier, changement technique et exclusion.

La première partie de l'article porte sur l'identification des différents terroirs composant le finage de la plupart des villages de la région cotonnière. Force est de reconnaître qu'il est bien difficile de traiter des questions de droits foncier sans tenir compte de la grande hétérogénéité des parcelles. Les caractéristiques pédologiques, la contrainte hydrique, la distance aux habitations sont autant de paramètres conditionnant l'usage qu'en font les agriculteurs, individuellement, en famille ou collectivement.

La seconde partie analyse la succession des systèmes agraires qui a marqué l'histoire récente de cette région. Une véritable révolution agricole s'est déroulée en quelques décennies. On a en effet assisté au passage rapide des systèmes de culture sur abattis-brûlis aux cultures continues par association étroite avec l'élevage. Il est frappant de constater que le droit coutumier, aussi peu rigoureux qu'il puisse paraître avec un regard occidental, n'a nullement empêché les paysans de réaliser de lourds investissements et d'accroître sensiblement leur productivité. Il apparaît tout au contraire que les terroirs d'accès collectifs se sont étendus et ont joué un rôle crucial dans ces transformations. Mais ces mêmes terroirs ont aussi permis une différenciation sociale croissante au sein des familles, et on ne saurait donc interpréter le droit coutumier, comme garant d'une sorte d'égalitarisme primitif. L'une et l'autre des théories précitées trouvent ici leur limite. Le droit de propriété privé apparaît non pas comme la cause mais comme la conséquence de changements techniques qui ont précisément été permis par le maintien des droits coutumiers. Mais c'est ce même droit qui a autorisé une différenciation sociale marquée au sein des communautés paysannes.

A l'issue de cette analyse il apparaît que le droit coutumier s'est peu à peu rapproché du droit de propriété privé, tout au moins dans les faits. Loin de constituer une bonne nouvelle, cette tendance encouragée par l'État, ne peut qu'inquiéter. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs risquent de se multiplier. Par ailleurs, l'arrivée d'investisseurs qui mettent en œuvre des systèmes de production moto-mécanisés sur des surfaces croissantes risque en effet d'avoir des effets très néfastes sur l'emploi agricole dans ces zones rurales.

Mots clés : foncier, Afrique soudano-sahélienne, Burkina Faso, droit de propriété, agriculture, droit coutumier, accès à la terre

Contact : sebastien.bainville@supagro.inra.fr

René Dumont, à l'origine de nos engagements tiers-mondistes

par
Philippe Ballan

1962 : l'Afrique Noire mal partie ? C'est justement à cette époque que se sont déclarées les plus nombreuses vocations de coopérants techniques parmi les agronomes français ; le nouveau statut politique des pays africains francophones donnait un élan nouveau et des objectifs plus nobles à leur action ; en lieu et place d'une administration coloniale, ils devenaient des partenaires au développement. René Dumont est pour beaucoup dans cette orientation. Souvenirs.

La promotion 1958 de l'INA ne peut pas oublier les premiers mots de René Dumont : « *Messieurs, je viens de recevoir du Chili ce journal (il le montre) : trois « inquilinos » attaquent une « hacienda » ; le propriétaire tue les deux premiers, le troisième est en prison* ». Le ton général du cours était donné : sur fond d'injustice sociale, de la révolte des « petits » et de l'impunité des « gros », tout progrès de l'agriculture est impossible.

Dans le courant de l'année, nous aurons d'autres témoignages à propos d'autres continents, et toujours avec ce souci de faire apparaître en quoi le paysan est finalement privé de son revenu. Une année délibérément « tiers-mondiste » qui éveillera auprès de nous de nombreuses vocations, même si sur le moment il ne nous semblait pas que cette discipline de l'agriculture comparée, qui n'organisait pas de spécialisation de « troisième année », puisse être vraiment de même importance que les autres.

Un professeur hors normes en quelque sort pour notre Institut, et qui intervenait en plusieurs autres lieux d'enseignement parisiens, ce qui n'était pas habituel ! Ainsi des conférences régulières données à l'Institut d'Etudes Politiques. J'assistai à l'une d'elles : nous eûmes droit à la bouteille d'eau et à l'inévitable orange, d'abord comme ornement ostensible, puis qui fut bien entendu consommée. Comment Dumont était-il perçu par d'autres auditeurs que des Agros ? A Science-Po, on mesurait un souffle plus politique, en tout cas un discours volontairement moins technique ; quelle déception alors d'entendre deux auditeurs à la sortie dire de lui que ce n'était qu'un « bon technicien ». Jugement véritablement bien réducteur !

Il est vrai que beaucoup de ces livres, eux, donnaient cette impression de technicité ; il s'appliquait à amonceler chez le lecteur tous les arguments possibles de ce qu'il avançait, y compris d'ailleurs les observations d'autres experts. Ainsi dans « *L'évolution des campagnes malgaches* », à propos d'élevage, il donne sa perception, puis présente celle de « ses détracteurs », ajoutant en note de bas de page « *et je ne suis pas sur qu'ils aient tort* »...On pouvait être légitimement dérouteré par cette pirouette si l'on ne savait y voir un noble scrupule, à situer quelque part entre le doute scientifique et le souci d'être le plus complet possible sur un sujet.

La richesse de Dumont professeur, c'était en tout cas cette faculté de tirer des règles générales à partir de cas apparemment les plus divers, et de revenir sur des messages forts. Deux exemples. ; « *l'agriculture, c'est du transport* » : voilà pour expliquer l'occupation des terres, l'obligation pour le paysan, l'agriculteur sédentaire, d'habiter près de là où il cultive. Leçon pour comprendre aussi que ce phénomène, qui est à l'origine de nos paysages et de ce bâti agricole que l'on voudrait tant conserver, n'est pas du tout immuable ; avec l'évolution technique, et si l'on y prend garde, toute cette structure paysagère peut disparaître totalement. Et le mémorable : « *le paysan français n'est pas assez paresseux* », pour expliquer le retard de développement de l'entre-deux-guerres ; moins dur à la tâche, aurait-il donc été plus inventif ?

Ecouter Dumont dans un débat laisse aussi des souvenirs forts, et surtout procurait une autre vision du « personnage » : rue Claude Bernard, l'amphi était bondé pour savourer une joute oratoire de grande volée entre Dumont et le Père de Lestapis à propos du principe et des politiques de contrôle des naissances. Les références de notre grand voyageur furent brillantes : l'expérience de l'Inde, celle de la Chine, la négligence d'autres pays...la question, centrale pour le développement, et dont le bien-fondé nous semble à peu près acquis aujourd'hui, était dans le début des années 60, un sujet brûlant.

Avec le recul, on voit bien que la condition n'est pas suffisante, mais Dumont en faisait un juste préalable, et l'affrontement restait courtois.

Au long d'une pourtant longue carrière africaine, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer Dumont « sur le terrain » ; mais j'ai pu voir comment il inspirait les agronomes coopérants, et hantait la conscience de quelques autres. Il arrivait aussi qu'il suscitât une haine tenace ; Dumont allait trop vite, et donnait l'impression de préférer l'intuition à l'analyse. On accepte difficilement d'un homme que l'on appelle pour sa « science » qu'il puisse parler parfois avec moins de scrupule qu'un journaliste. Ainsi les critiques portées sur la plupart de nos grandes « opérations de développement » ne méritaient pas le discrédit dont Dumont les accablait. Dans l'opération Mali-Sud, le coton, culture d'exportation certes, a bien été le levier du développement vivrier, du maïs et des volailles, et d'un gain monétaire individuel inespéré.

Avec le regretté François Moineau, agronome longtemps responsable de cette opération, que j'ai pu mesurer le « rôle » de Dumont ; en dérangeant et en bousculant les idées et les hommes, il permettait aux plus audacieux de donner toute leur mesure, et de donner sur place l'impulsion la plus forte possible à cette agriculture que l'on appelle maintenant « durable », comme l'est aujourd'hui le testament de notre cher et inoubliable professeur.

Mots clés : agriculture comparée, René Dumont

Contact : phb.ballan@gmail.com ou philippe.ballan@tiscali.fr

René Dumont et l'Algérie

par

Omar Bessaoud

Economiste

CIHEAM-IAM-Montpellier

8

L'Algérie a été l'un des premiers terrains d'observations et d'études agricoles de R. Dumont. Le premier rapport, qu'il remet en 1939 au Gouverneur général Le Beau et à Ch. A. Julien prête un intérêt particulier à « l'organisation du paysannat et à l'amélioration de l'agriculture indigène en Algérie ». Il contient tous les thèmes qui seront développés dans ses écrits. Il y dénonce la dépossession du fellah, la sous-condition des ouvriers agricole et la sous-alimentation des populations indigènes. Il esquisse même un projet de réforme agraire. Il conduit entre 1945 et 1949 des missions d'expertise pour le compte du Commissariat général du Plan de modernisation et d'équipement, et livre d'importantes synthèses sur l'état de l'agriculture algérienne. Il met l'accent sur les limites techniques de la modernisation coloniale : promotion des cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières, mécanisation (« le colon est plus mécanisateur qu'intensificateur »), « développement inconsidéré du vignoble de cuve qui a absorbé tous les efforts et les capitaux », « absence de révolution fourragère », recours au dry-farming « qui a fait le plus grand mal à l'Algérie en accélérant la combustion de l'humus de ses sols ». Il dénonce également « la gabegie que constituent la plupart des grands barrages d'irrigation ». Il conclut souvent ses rapports par la nécessité d'une « meilleure répartition des ressources du pays, pour que tout le monde puisse manger à sa faim et mieux ». P. Berthault, chargé de cours d'agriculture comparée à l'Institut Agricole d'Algérie et rédacteur en chef de la revue agricole d'Afrique du Nord, contestera les analyses qu'il consacra à l'Afrique du Nord dans un éditorial intitulé *Il faut que cessent les calomnies contre la colonisation française* paru le 1/1/1954. Ses engagements politiques pour l'indépendance algérienne le conduisent en septembre 1960, à signer le « manifeste des 121 ». Il dédia *Cuba. Socialisme et*

développement édité en 1964 «aux algériens» et effectuées des visites en Algérie, à titre officiel (1962/1963), ou professionnel (en 1969 et en 1974).

Mots clés : Algérie, réforme agraire, modernisation, politique

Contact : bessaoud@iamm.fr

**La lutte contre les aléas climatiques au Burkina Faso
Acquis et défis de l'agro-écologie : le cas de la Région Nord**

par

René Billaz

Agronome, Vice Président d'AVSF

La Région Nord du Burkina Faso, soumise aux sévères conditions de l'aridité tropicale de basse altitude, déjà densément peuplée historiquement (l'ex empire mossi du Yatenga), a connu une croissance démographique très élevée des hommes, ainsi qu'une croissance des troupeaux, puisque la première a été multipliée par quatre en un siècle. Des épisodes longs de sécheresse (années 1970 et 1980) ont eu des conséquences dramatiques sur les populations, leurs troupeaux mais aussi sur les ressources naturelles. D'importants efforts de R&D ont été entrepris depuis les années 1950, mais surtout après 1970, pour accompagner les populations paysannes dans leurs efforts de survie. La première partie de l'article rend compte de ces travaux, de leurs acquis et de leurs limites. A partir des années 90 sont apparues des alternatives techniques (l'élevage des ânes, la traction asine, la création d'équipements adaptés, l'amélioration des composts) et sociopolitiques (la décentralisation administrative, la création des communes rurales, l'émergence d'organisations professionnelles représentatives des producteurs et des productrices, la création d'ONG nationales) qui ont permis une nouvelle approche de l'accompagnement des initiatives paysannes.

Dans la deuxième partie, la note rend compte de travaux conduits avec des organisations paysannes ciblés vers la lutte contre le ruissellement, la régénération des sols dégradés et l'amélioration des composts, dans une approche résolument agro-écologique. Les résultats obtenus dans le premier cas confirment les hypothèses initiales concernant la possibilité de mécaniser la pratique manuelle du *zaï*, en divisant par huit les temps de travaux et en obtenant des productivités par hectare de l'ordre d'une tonne sur des sols dégradés. Ceux concernant les composts, plus récents, confortent l'idée que des champignons du sol du genre *Trichodermae* sont susceptibles d'accélérer les processus de dégradation des lignines et de celluloses, et de contribuer significativement à la lutte contre des champignons parasites des cultures y compris maraîchères. Une troisième hypothèse concernant le renforcement des symbioses racinaires devrait pouvoir être vérifiée prochainement.

La possibilité d'accroître la productivité interannuelle moyenne du travail de 0,5 à 1,5 tonnes de céréales permet d'envisager (i) la sortie de l'insécurité alimentaire, (ii) la diversification des productions (maraîchage, aviculture villageoise, élevage de petits ruminants) ainsi (iii) que le financement local des travaux d'aménagement des espaces non cultivés (les « communs »). Les institutions nationales privées et publiques de R&D partenaires des organisations paysannes et porteuses de ces savoir-faire souhaitent s'engager sur le moyen et le long terme pour la mise œuvre de ces options.

Mots clés : Burkina Faso, agro-écologie, accompagnement des initiatives paysannes, R&D, diversification des productions, financement local, partenaires

Contact : rene.billaz@wanadoo.fr

Quand l'agriculture africaine produit du biocarburant : une Afrique mal partie ?

par

Sofiane Bouhdiba

Professeur de Démographie

Université de Tunis

Pour faire face à la crise, les pays les plus riches se sont résolument engagés sur la voie du biocarburant, fabriqué à partir d'huiles végétales. L'initiative est louable, puisqu'elle permet de produire du carburant à faible coût. Elle permet également de poursuivre le processus de développement tout en préservant celui des générations futures, ce qui est le principe même du développement durable. Toutefois, l'utilisation massive de céréales dans certains pays du Nord a fini par déstabiliser les cours sur les marchés internationaux, causant des pénuries et la famine dans les populations les plus pauvres, et en particulier en Afrique.

Quand elle produit du biocarburant, l'Afrique est-elle « mal partie » ? Comment la production de biocarburant a-t-elle entraîné des émeutes de la faim à Dakar ? Les Etats-Unis peuvent ils poursuivre leur course au carburant-soja sans mettre en danger la paix sociale dans les sociétés africaines les plus vulnérables ? Comment peut-on concilier les fonctions nutritive et énergétique des céréales ? Telles sont les questions auxquelles je me propose de trouver quelques éléments de réponse au cours de ma communication.

Ma réflexion se fera en trois étapes. Je commencerai par montrer comment la production de biocarburant est effectivement une solution idéale pour contrer les effets de la crise. J'essaierai ensuite de montrer dans quelle mesure la course aux biocarburants a aggravé la malnutrition et la famine en Afrique. Enfin, la dernière partie de l'article se fera en termes de perspectives, et tentera de proposer quelques recommandations réalistes en vue de poursuivre la production de biocarburant sans bouleverser l'équilibre alimentaire en Afrique.

10

Mots clés : agriculture africaine, biocarburant, développement durable, marchés internationaux, paix sociale, production, crise, malnutrition, famine

Contact : s.bouhdiba@voila.fr

Collaboration agropastorale sahéenne, Intégration cultures et élevage comme business

par

Henk Breman

Après le récent éclatement de la rébellion au Nord du Mali, un élément d'explication de plusieurs analystes a été que les peuples habitant la partie nord des pays sahéens ont été oubliés dans les grands programmes d'assistance technique, lancés dans la sous-région après le début de la sécheresse qui frappe la zone depuis les années soixante-dix. Il se peut que ceci soit en effet une partie d'explication. Il faut craindre que la raison majeure soit le fait que les décideurs, Gouvernements des pays sahéens, bailleurs et ONGs, n'arrivent pas à comprendre que même dans des zones semi-arides comme le Sahel, ce n'est pas l'eau qui est le facteur limitatif principal, mais la pauvreté du sol.

Ainsi, l'intensification de l'agriculture et de l'élevage n'a été appuyée que dans les parties sud des pays sahéliens. Les chercheurs burkinabés, maliens et néerlandais, impliqués dans la recherche concernée et financée par la coopération néerlandaise pendant presque trois décennies, n'ont pas pu faire passer le message qu'il n'y aura pas d'exploitation durable au Sahel sans intrant externe, sans une « révolution verte ».

La politique de développement sahélienne néglige les facteurs limitatifs de la production primaire et secondaire. L'opportunité de mieux faire collaborer les peuples pastoraux du *Nord*, Sahara et Nord Sahel, et ceux du *Sud*, Sud Sahel et savane, est ainsi ratée : l'intensification de la production fourragère avec de l'engrais pour remplacer les parcours de la saison sèche des peuples pastoraux d'auparavant, occupés à présent en majorité par des agriculteurs. Il s'agit d'une collaboration gagnant-gagnant, car la production animale pourra augmenter fortement. La réalisation de cette collaboration, une contribution à une plus grande stabilité sociale dans les parties septentrionales des pays sahéliens, exige une politique visant le développement du marché d'intrants comme élément de la promotion de la chaîne de valeur production animale, et des droits fonciers de façon à ce que ceux qui investissent dans l'amélioration des parcours et des champs en bénéficient.

Mots clés : intensification agricole, élevage, aide internationale, sahel, politiques de développement, foncier, intrants, filières

Contact : henkbreman@gmail.com

Essor des titres fonciers et marginalisation de la petite paysannerie en Ouganda

par

Victoire Chalin, Valérie Golaz et Claire Médard

(1)URMIS, UMR 205 - (2) INED, IRD-CEPED, UMR 196 - (3) IRD – URMIS, UMR 205

11

En relation au marché urbain, l'importance des activités agricoles perdure dans la grande périphérie de Kampala, même si celles-ci subissent la pression de la croissance spatiale de la capitale. Le développement d'une pleine propriété, marginalise les droits d'usufruit, pourtant formalisés depuis un siècle, dans le royaume du Buganda, par le système *mailo* (de l'anglais mile), à l'origine d'un système dual qui associe titres de propriétés et reconnaissance de droits d'usufruit. A l'heure actuelle, dans la négociation qui aboutit à la transformation de la tenure, la taille des parcelles sur lesquelles les usufruitiers parviennent à obtenir un titre de propriété ne représente qu'une portion de leur parcelle d'origine. A la périphérie de Kampala, l'essor de la pleine propriété qui correspond au développement de projets immobiliers, mais aussi à des investissements dans le secteur agricole a pour contrepartie la démultiplication des modalités d'accès à la terre, certains formalisés et d'autres non, pour des petits paysans dont le statut foncier s'est précarisé et qui cherchent néanmoins à maintenir une activité agricole localement. Ils usent de leur réseau de connaissances pour renégocier un accès généralement restreint et payant à d'autres parcelles.

Le mode de mise en valeur du jardin ganda, assurant à la fois la subsistance de la famille et une fonction rémunératrice par la vente d'une partie de la production, est mis à mal. Caractérisé avant tout par la place qui y est consacrée à la culture d'une espèce de bananiers plantains qui constitue la base de l'alimentation (*matooke*), d'autres plantations lui sont associées : couvert arboré, caféiers et plantes saisonnières. Le jardin ganda a été décrit comme un système fondé sur une rotation de cultures, de friches, associé à une activité d'élevage variée indispensable pour la fumure. Dans ce cadre, le besoin en terres est généralement estimé à quatre hectares par famille sans compter l'accès à des pâturages communs, aujourd'hui menacés par le progrès de la privatisation des terres. Avec la diminution de la taille des exploitations et concurrencé par d'autres activités plus rémunératrices, le jardin ganda ne se

pratique plus beaucoup en dehors d'une agriculture familiale et de subsistance. Ainsi, le bananier est remplacé dans la première couronne périphérique de Kampala par des parcelles plantées de manioc, d'arachide, de maïs, de haricots et de patate douce destinés à l'alimentation familiale et aussi au marché urbain. Des revenus provenant d'activités non agricoles ou encore du travail salarié viennent en complément : quel que soit le niveau de vie, la pluriactivité est la norme.

Dans cette zone périurbaine, certains acteurs, disposant de davantage de capital, se lancent dans une agriculture commerciale. Le développement de la location de terres accentue encore la monétarisation de l'économie. Cette agriculture, qui nécessite de forts intrants et parfois le recrutement de main d'œuvre, s'avère rentable pour des productions spécifiques destinées au marché urbain, mais ne s'inscrit pas dans la durée. La production agricole se transforme, avec l'arrivée de nouveaux acteurs, de nouvelles cultures de rente orientées vers le marché urbain, de nouvelles techniques de production et de plus grandes exploitations.

S'il est vrai que les titres de propriété se multiplient, nombre de leurs détenteurs n'émanent pas de la petite paysannerie locale. En dépit d'une législation officiellement destinée à les protéger, les familles d'usufruitiers sont mises en difficulté. La complémentarité entre activités agricoles et non agricoles nuance la thèse d'une séparation entre l'agaire et l'urbain et contribue pour l'instant à assurer la survie de l'agriculture dans la région.

Mots clefs : stratégies foncières, titres de propriété, spéculation, dynamisme agraire, investissements, agriculture commerciale, jardin.

Contact : v.chalin@gmail.com, valerie.golaz@ceped.org, claire.medard@ird.fr

Pour l'Afrique, j'accuse René Dumont d'avoir, pour vingt ans, engagé la réflexion sur le développement rural dans une impasse

par
Jean-Marie Cour

L'étude ILTA (une Image à Long Terme de l'Afrique au Sud du Sahara), réalisée à l'initiative de la Caisse des Dépôts et Consignations et à l'attention de la Commission Européenne, a été publiée deux ans avant « Pour l'Afrique j'accuse » (1986), où René Dumont reprend en détail les thèmes abordés dans « l'Afrique Noire est mal partie » (1962) et « l'Afrique étranglée (1980) ». Cette étude ILTA montrait que la question fondamentale n'est pas de savoir combien il y aura d'Africains dans une génération, mais où ils seront, dans quel type de milieu, aggloméré ou diffus, et quelles en seront les conséquences sur la structure de l'économie, agricole et non agricole, informelle et formelle. L'urbanisation, si souvent décriée, y était présentée non seulement une conséquence mais aussi comme un moteur du développement. L'étude ILTA affirmait que, sans changement du rapport entre le nombre de consommateurs non producteurs de denrées alimentaires (essentiellement des urbains) et le nombre d'agriculteurs, il ne pourrait y avoir de croissance de la productivité agricole et des revenus des agriculteurs ni sécurité alimentaire à terme.

Si René Dumont avait à l'époque accepté de dialoguer avec les auteurs de cette étude au lieu de les traiter d'incapables et de faussaires, on aurait pu faire l'économie de vingt ans de vaines querelles entre les tenants du « biais urbain » et du « biais rural », et l'Afrique s'en porterait sûrement mieux aujourd'hui. Mais ni lui ni ses « vieux complices » n'ont toléré que soit ainsi remis en question le paradigme dominant. « Pour l'Afrique j'accuse » contient un réquisitoire d'une rare violence contre les idées défendues dans l'étude ILTA. René Dumont et ses complices ont été écoutés. Ni Edgard Pisani, Commissaire au Développement, à qui l'étude ILTA était principalement destinée, ni aucun des

partenaires européens de l'Afrique n'ont jugé bon de s'intéresser à cette étude, accusée par René Dumont de tromperie. Ce n'est que via la Banque Mondiale, et au prix de dix ans d'efforts, que les messages de l'ILTA ont pu enfin être pris au sérieux, comme en témoignent l'étude WALTPS (West Africa Long Term Perspective Study) de 1994 puis le Rapport sur le Développement dans le Monde (WDR), édition 2009, qui en reprend largement le cadre conceptuel et les analyses.

A la sortie de l'étude WALTPS, j'aurais apprécié que René Dumont, toujours très influent dans le milieu des experts en développement rural et des ONG, prenne position sur cette étude, mais il n'en a rien été, du moins directement. C'est sans doute sous la pression de ses « vieux complices » que l'OCDE a attendu quatre ans avant d'en publier une version soigneusement expurgée et que la diffusion de cet ouvrage est restée aussi confidentielle.

Un quart de siècle après la publication de l'ILTA, 17 ans après WALTPS, pourquoi revenir sur ces histoires? Parce que, malgré les apparences, les questions de fond ne sont toujours pas tranchées. La censure dont j'ai été victime lors de la rédaction du livre « Défis agricoles africains », publié en 2006 sous la direction de Jean-Claude Devèze, montre que le changement de paradigme auquel invitaient les études ILTA et WALTPS n'est pas encore vraiment accepté. La contribution qui m'avait été demandée sur le thème « Peuplement, urbanisation et développement rural en Afrique subsaharienne : un cadre d'analyse démo-économique et spatial » a, sans explication, été rayée de la table des matières. Un an après la sortie de l'ouvrage, L'AFD a cependant consenti à publier cette contribution, mais en veillant à ce qu'elle reste inaccessible aux personnes intéressées : il faut de la chance ou beaucoup de persévérance pour la trouver à la page 357 d'un numéro spécial de la Revue Afrique Contemporaine consacré à la réforme des finances publiques africaines et à l'allègement de la dette, au milieu d'une série d'articles annexes, entre celui consacré aux chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps, et celui consacré à l'analyse des apports et des contraintes du développement participatif.

Alors que, en moyenne, un agriculteur burkinabé met aujourd'hui sur le marché, au-delà de ses besoins propres, quatre fois plus de denrées alimentaires qu'en 1980 et douze fois plus que dans les années 1960, l'OCDE croit pouvoir écrire, en juillet 2011 : *« la productivité du secteur agricole par actif demeure quasiment stationnaire. L'agriculture burkinabé demeure fondamentalement une agriculture de subsistance, destinée à l'autosatisfaction des besoins alimentaires »*.

Aujourd'hui encore, l'Afrique est, pour les médias et l'opinion publique, le seul continent pour lequel on s'offusque que les villes continuent à croître, le seul que l'on pense condamné à la famine et à la destruction, le seul dont on ne veut voir que les problèmes et les drames, et dont les succès sont aussitôt qualifiés d'illusoire ou non soutenables.

René Dumont n'a pas été le seul responsable de cet afro pessimisme, mais il y a largement contribué. Le séminaire organisé en 2012 par la Fondation René Dumont rendra hommage à cet « homme siècle » qui a été un maître à penser dans bien des domaines comme l'écologie. Mais ce n'est pas faire injure à sa mémoire que de rappeler qu'il est passé à côté de l'un des enjeux majeurs des pays en voie de peuplement et qu'il a ainsi conduit toute une génération d'acteurs du développement dans une impasse dont tous ne sont pas encore sortis.

Pour ceux qui trouveraient ces propos erronés ou excessifs, je présente ci-après quelques courts extraits de « Pour l'Afrique j'accuse » (1986). Je proposerai dans un autre article une mesure aussi objective que possible des progrès accomplis par les agriculteurs africains au cours du demi siècle passé, progrès qui, compte tenu du contexte, forcent le respect et l'admiration et sont de nature à donner confiance en l'avenir.

Voici donc, *en italique*, ce que René Dumont a écrit dans « Pour l'Afrique j'accuse ». Je rappelle que ce livre a été écrit après la publication de l'ILTA et à la suite de nombreux et longs séjours au Sahel, qui auraient dû inciter son auteur à revoir sa copie de « l'Afrique Noire est mal partie ».

- « *La Haute Volta n'est pas un pays en voie de développement mais un pays en voie de destruction. Un pour cent, c'est le rythme de progrès de la production céréalière voltaïque depuis 1950* ».

Commentaire : la production de céréales du Burkina Faso a certes beaucoup fluctué au gré des conditions climatiques, mais le taux moyen de croissance de la production de céréales sur les cinquante dernières années a en fait été de 3.4% par an !

- « *Depuis 1974, l'objectif de l'autosuffisance alimentaire du Sahel n'a cessé de s'éloigner. L'ordre mondial comme les dominations urbaines locales ont continué d'accentuer la paupérisation des paysanneries.. La misère rurale est une cause essentielle de désertification : cercle vicieux, spirale descendante vers l'enfer du désert et de la faim.. Si les courbes actuelles de production et de population se maintenaient, l'Afrique ne produirait même plus en l'an 2020, la moitié de ses besoins alimentaires. Et d'ici là, la surpopulation sera déjà devenue la cause essentielle de la ruine de l'écosystème sahélien, de sa désertification croissante, et d'une malnutrition qui ne cesse de s'aggraver* ». S'appuyant sur ces affirmations, Michel Rocard peut ainsi écrire dans la postface : « *La situation alimentaire se dégrade dans toute l'Afrique.. L'avenir est plutôt au sous développement cumulatif qu'au décollage. L'orage menace* » ».

Commentaire : toutes ces allégations sont fausses, au moins pour ce qui concerne l'Afrique de l'ouest, que René Dumont connaissait le mieux. En fait, au cours de la décennie 1980-1990 et malgré la sécheresse de 1983-1984, la production alimentaire par habitant a augmenté de 20% en calories, de 16% en protéines et de 15% en lipides dans les pays du CILSS hors Sénégal³.

J'en viens à l'étude ILTA, à laquelle René Dumont consacre 7 pages :

- « *J'accuse certains des experts comme Jean-Marie Cour, auteur de l'ILTA, de n'avoir absolument rien compris aux différences entre notre développement et celui des africains. Ce Rostov- bis signe cette étude fort couteuse, paraît il, où l'on lit : l'urbanisation est un facteur favorable à l'autosuffisance alimentaire à terme.. Il n'est pas certain, il est même probablement inexact (!) que la ration alimentaire moyenne ait significativement baissé depuis dix ans* »

Commentaire : en Afrique de l'ouest, la disponibilité alimentaire totale mesurée en calories était en 1980 supérieure à celle de 1961, elle a augmenté de 11% entre 1980 et 1990, et de 22% entre 1990 et 2007, dernière année renseignée par la FAO.

- « *Monsieur Cour nous promet qu'il y aura 56% d'urbains en 2010. Cependant il pense qu'il n'y a aucune angoisse particulière à avoir. Monsieur Cour propose une masse énorme d'infrastructures urbaines, de communication et de transport car pour lui, l'urbanisation et les échanges sont les vrais moteurs du développement* ».

Commentaire : l'image 2010 de l'Afrique présentée dans l'ILTA tablait en effet sur une croissance des investissements publics de peuplement, alors que l'APD par habitant urbain consacrée aux infrastructures a en fait été divisée par trois entre 1984 et 2000, ce qui est le contraire de ce qu'il aurait fallu faire. L'effondrement de ces investissements de peuplement et les crises politiques ont eu pour conséquence de retarder la croissance urbaine. Mais l'important était de montrer les tendances lourdes en matière de restructuration du peuplement et leurs impacts sur le marché régional des biens alimentaires et sur l'économie rurale. Dans le cas des pays du CILSS qui préoccupait René Dumont, la population urbaine projetée par ILTA en 2000 a été effectivement atteinte en 2007, et celle projetée en 2010 sera sans doute atteinte en 2017. En 1961, le ratio population non agricole sur population agricole, était de l'ordre de 0,14, ce qui signifie que, en moyenne, chaque agriculteur ne pouvait espérer vendre sur le marché régional que l'équivalent de un septième des besoins alimentaires d'un consommateur. L'étude ILTA prévoyait que ce ratio atteindrait 0.69 en 2000, soit cinq fois plus qu'en 1961. Cette valeur de 0.69 a effectivement été atteinte en 2010.

³ Pour l'ensemble des 9 pays du CILSS, y compris le Sénégal, ces pourcentages de croissance sont respectivement de 17%, 12% et 12%.

- *« Le niveau des importations alimentaires, dit-il, est faible et appelé à croître, conséquence normale de l'augmentation du niveau de vie, de la modification des habitudes alimentaires induite par l'urbanisation.. ».*

Commentaire : les importations alimentaires totales, nettes des exportations, de l'ensemble de l'Afrique de l'ouest ont toujours été plus faibles que celles de l'Egypte, trois fois moins peuplée, et de l'Italie quatre fois moins peuplée.

- *« On reste confondu devant une telle accumulation d'ignorance et de présomption. A moins qu'il y ait un intérêt inconscient, à demi caché, à dissimuler la vérité ».*

A propos de la réforme des mécanismes de financement des transferts Nord-Sud proposée dans ILTA:

- *« Nous comprenons bien que les bureaux d'études qui ont réalisé cette étude, ou plutôt cet escamotage, ont le plus grand intérêt à ce qu'on accroisse l'aide à l'Afrique car ils en vivent largement. »*

René Dumont se réjouit que son « vieux complice » Jacques Giri ait sur l'ILTA le même avis:

- *« Jacques Giri, lui, est expert : contrairement à ce qu'affirme l'ILTA, l'agglomération des hommes dans les villes est loin d'avoir provoqué l'apparition d'un surplus agricole ».*

Commentaire : cette affirmation était, dès les années 1980, complètement démentie par les faits. En Afrique de l'ouest, en dépit des fuites par les importations, le surplus alimentaire mis en marché par agriculteur avait en fait plus que doublé entre 1960 et 1980, et il a encore plus que doublé entre 1980 et 2007.

- *« Les diagnostics sévères de la Banque Mondiale, du Club du Sahel, de l'OUA sont justifiés. Les perspectives qu'ils font pêchent par excès d'optimisme en négligeant le fait que les tendances défavorables identifiées aujourd'hui réagiront les unes sur les autres et dans un sens toujours défavorable : l'avenir du continent africain est plus sombre que ne le laisse supposer la seule extrapolation des tendances. L'image à long terme, en donnant une vue d'un optimisme injustifié, risque d'encourager les gouvernants et les sources d'aide dans le laxisme. En 2010, nous nous retrouverons devant une Afrique de plus en plus dépendante. La maintenir en vie commencera à être pour nos enfants un fardeau pesant ».*

Conclusion de René Dumont *« Voilà enfin avec Jacques Giri, un expert qui mérite son nom ! Ce n'est donc pas en déformant les réalités qu'on évitera l'effroyable catastrophe qui a déjà commencé à s'abattre sur le continent africain, le génocide de la faim, que j'avais annoncé dès 1962. Rendez vous dans une décennie, Jean-Marie Cour ! ».*

Ce rendez vous n'a jamais eu lieu. René Dumont n'a pas jugé bon de réagir personnellement à l'étude WALTPS, ni au programme ECOLOC (relance des économies locales en Afrique) qui reprenait les mêmes raisonnements à l'échelle des espaces de développement par excellence que sont les territoires constitués d'une ville moyenne et de son hinterland rural.

Mots clés : démographie, Afrique, économie, agriculture, urbanisation, développement, financement

Contact : jeanmariecour@numericable.fr

Une vision politique inscrite dans une histoire en marche.

par
Jean-Claude Devèze

Le chapitre XVII de *L'Afrique Noire est mal partie*, intitulé « *deux écueils pour l'Afrique : sud-américanisation et socialisme aventuré* », apporte des éclairages politiques toujours utiles pour notre époque.

Dénonçant les caricatures de démocratie parlementaire comme le carriérisme et le manque de moralité des dirigeants politiques, René Dumont s'inquiète de l'inanité de campagnes électorales « *accompagnées de promesses démagogiques* ». Se situant aussi en défenseur des paysanneries des « *pays retardés* », il préconise des partis s'appuyant sur une base populaire, d'où l'importance pour lui que le parti unique organise les paysans et les aide à se défendre. Il présente l'aventure guinéenne de Sekou Touré comme une expérience fort intéressante à analyser ; il est optimiste vis à vis d'un socialisme malien « *à qui il manque bien peu pour décoller* » et d'un modèle chinois qui lui « *paraît bien plus valable pour l'économie africaine* » que le modèle capitaliste.

Finalement le socialisme pour lequel il milite est pour lui une aventure difficile qui demande beaucoup de moralité. Il élargit sa vision à travers cette phrase d'un agronome humaniste : « *le milieu humain nous pose des problèmes bien plus difficiles que le milieu naturel. Toutes récriminations, tous regrets sont superficiels : c'est avec ses hommes, leurs qualités et leurs défauts, que devra s'édifier la nouvelle Afrique.* »

Mots clés : politiques, démocratie, paysanneries, socialisme

Contact : jeanclaude.deveze@gmail.com ou jc.deveze@free.fr

16

L'Afrique face au verdict hégélien de la fin de l'histoire

par
Oumar Dia
Docteur en Philosophie,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Le problème que nous nous sommes posés dans ce texte est celui de savoir si des peuples (les Africains par exemple) qui, d'après Hegel n'auraient joué aucun grand rôle dans l'histoire universelle, peuvent profiter de l'acquis de cette dernière et se retrouver - contre toute attente peut-être ! - au devant de la scène mondiale. La compréhension que nous avons eue de ce que Hegel considère comme étant la fin de l'Histoire nous a amené à reconnaître l'existence de deux niveaux en histoire chez lui : l'histoire universelle qui a une fin et l'histoire empirique destinée à ne jamais finir. C'est cette distinction qui ouvre la possibilité à des peuples qui ont été d'après Hegel absents de la première histoire (histoire universelle) à jouer un grand rôle dans la seconde (histoire empirique). L'Afrique, comme tous les autres peuples du monde, a donc la possibilité aujourd'hui d'être présente sur la scène mondiale. Mais cette possibilité ne peut-être effective que si elle réussit à apporter des réponses adéquates aux défis du temps présent.

Mots clés : Afrique, défi, histoire, histoire empirique, histoire universelle, mondialisation

Contact : od1975@yahoo.fr ou oumar.dia@ucad.edu.sn

Etat des lieux des négociations commerciales : dans quelle mesure l'intégration régionale peut-elle contribuer au développement des filières agricoles ?

par

Mathilde Douillet

Chef de projet "Politiques et marchés agricoles"

Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde

Les paysans africains doivent-ils confier leurs intérêts au libre jeu des marchés, au libre-échange, à la théorie des avantages comparatifs ? Doivent-ils au contraire revendiquer une régulation des marchés agricoles et une protection de leurs marchés urbains ? Doivent-ils organiser la transformation et la commercialisation des produits alimentaires ? Comment les responsables gouvernementaux doivent-ils aborder les négociations inter-régionales ou internationales agricoles ?

Des doutes sont souvent exprimés sur l'intérêt de considérer les impacts des évolutions des marchés mondiaux pour les pays d'Afrique Sub-saharienne. Cet article illustre en quoi les politiques commerciales menées par ces pays et leurs partenaires commerciaux façonnent leurs trajectoires de développement agricole. En effet, les pays d'Afrique Sub-saharienne sont parmi les plus dépendants au commerce mondial, en particulier agricole, malgré leur marginalisation dans celui-ci, et sont extrêmement vulnérables aux chocs commerciaux. Cet article résume l'état des négociations commerciales régionales et mondiales, ainsi que les recommandations issues de la recherche académique du commerce international. Il met notamment en avant un biais systématique contre l'intégration régionale dans la recherche académique depuis les années 1990. Cet article contribue de plus aux discussions sur l'intérêt de l'intégration régionale pour les pays africains par plusieurs simulations économiques qui, en dépit des hypothèses restrictives des modèles et des limites des données utilisées, permettent d'anticiper certains impacts probables des accords commerciaux régionaux et multilatéraux mondiaux en négociation actuellement (en particulier du cycle de Doha à l'Organisation Mondiale du Commerce), et pourraient être utilisées par les négociateurs africains pour peser dans les débats internationaux. Il montre ainsi qu'une conclusion des négociations dans les termes actuels de l'OMC ne contribuerait certainement pas à une croissance partagée par la plupart des pays africains, et qu'en comparaison l'intégration régionale permettrait une distribution des gains plus équilibrée entre les pays. De plus, ces simulations soulignent le risque que l'intégration multilatérale mondiale fait peser sur le développement de filières agroindustrielles africaines, s'ils n'améliorent pas d'abord significativement leur compétitivité, en particulier face aux pays asiatiques auxquels les mêmes préférences tarifaires sont proposées. Au contraire, l'intégration régionale contribuerait dans une certaine mesure à stimuler ces filières. Néanmoins, même avec une intégration régionale africaine des inégalités persisteraient entre pays de niveau de développement différents. Cet article montre ainsi que sans se substituer à de véritables politiques de développement agricole et agroindustrielles, les politiques commerciales des pays africains pourraient être définies de manière à mieux les accompagner. Enfin, cet article met en avant que la littérature du commerce international n'insiste jamais assez sur le fait qu'un préalable nécessaire pour que les pays et les agriculteurs dans ces pays soient en mesure de tirer partie des opportunités commerciales discutées serait que les agriculteurs aient les moyens d'accéder aux marchés domestiques (intrants, information, débouchés), et de résister aux chocs auxquels ils sont soumis.

Mots clés : libre-échange, marchés, régulation, négociations, commerce mondial, intégration régionale, croissance partagée, filières agroindustrielles, politiques commerciales

Contact : mathilde.douillet@fondation-farm.org

Aide à l'agriculture et sécurité alimentaire en Afrique sahélienne

par

Douzounet Mallaye

CEREG, Université Yaoundé II

Cette étude s'inscrit dans une période largement dominée par l'idée selon laquelle l'aide publique au développement (APD) est inefficace dans les pays en développement. Cependant, la plupart des études qui soutiennent ce point de vue sont limitées. D'abord, elles ne prennent pas en compte les caractéristiques spécifiques des pays bénéficiaires (situations de post conflit, vulnérabilité aux chocs, etc.). Ensuite, elles ne testent pas les effets directs et indirects de l'aide désagrégée. Enfin, peu de travaux examinent avec rigueur les effets bénéfiques de l'Aide à l'agriculture sur la sécurité alimentaire. Cette étude propose donc de pallier ces problèmes par une approche combinant à la fois une analyse théorique et empirique fondée sur l'approche économétrique.

Ainsi, l'objectif de cette étude est de mettre en évidence les effets de l'aide à l'agriculture sur la sécurité alimentaire en Afrique Sahélienne. Elle aborde l'efficacité macroéconomique de l'aide à l'agriculture sous deux angles différents et complémentaires. Tout d'abord, elle analyse les effets de l'aide à l'agriculture sur la disponibilité du bien alimentaire en zone sahélienne. Elle se fonde sur l'hypothèse selon laquelle l'Aide à l'agriculture accélère la production agricole et rend disponible l'alimentation. Ensuite, elle examine les effets de l'Aide à l'agriculture sur l'accès au bien alimentaire avec un accent sur le prix du bien alimentaire en Afrique sahélienne.

Pour vérifier nos postulats, nous avons procédé à l'usage d'un modèle structurel appliqué sur des données de panel sur la période 2000-2010 et sur les pays sahéliens. La spécificité de notre approche méthodologique réside dans la mise en lumière des effets directs de l'aide à l'agriculture sur les deux dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité et accès des biens alimentaires). Les résultats escomptés de nos régressions est de montrer que l'aide à l'agriculture a un effet positif sur la sécurité alimentaire au Sahel. Cependant, la magnitude de l'effet serait beaucoup trop faible pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement contre la faim.

18

Mots clés : aide au développement, économétrie, agriculture, sécurité alimentaire, Sahel.

Contact : douzounetmallaye@yahoo.fr

L'agroécologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ?

Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

par

**Patrick Dugué⁽¹⁾, Patrice Autfray⁽²⁾⁽³⁾, Mélanie Blanchard⁽⁴⁾, Patrice Djamen⁽⁵⁾, Aimé Landry
Dongmo⁽⁶⁾, Pierre Girard⁽⁷⁾, Jean-Paul Olina⁽⁶⁾, Souleymane Ouedrago⁽⁸⁾,
Fagaye Sissoko⁽⁹⁾, Eric Vall⁽⁴⁾⁽¹⁰⁾**

⁽¹⁾ CIRAD, UMR Innovation, Montpellier, France ; ⁽²⁾ CIRAD, UR SIA, Montpellier France ; ⁽³⁾ NAFRI, Ventiane, Laos, , ⁽⁴⁾ CIRAD, UMR Selmet, Montpellier, France, ⁽⁵⁾ ACT Projet SCAP Ouagadougou, Burkina Faso, ⁽⁶⁾ IRAD, Garoua, Cameroun, ⁽⁷⁾ Fondation FARM, Paris, France, ⁽⁸⁾ INERA, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, ⁽⁹⁾ IER, Sikasso, Mali, ⁽¹⁰⁾ CIRDES, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Dans les zones de savane subhumides d'Afrique de l'Ouest et du Centre, le modèle de production agricole inspiré par la révolution verte reste celui proposé aux agriculteurs et aux éleveurs. Il mobilise des intrants chimiques, des équipements et des races et variétés sélectionnées. Cette option a été confirmée après les émeutes de la faim de 2008, lorsque la plupart des États d'Afrique subsaharienne

ont subventionné les engrais minéraux. Ce modèle de production n'est pas seulement proposé par les structures de développement ou le secteur privé, les agriculteurs sont aussi demandeurs d'un appui pour le mettre en place malgré ses limites et les risques encourus. Mais ces agriculteurs sont aussi détenteurs de savoir-faire reposant sur des processus écologiques qui permettraient un fonctionnement des agroécosystèmes plus efficace et plus durable. Mais les techniques mobilisant ces processus et savoir-faire sont souvent délaissés ou non applicables sur de grandes surfaces. Globalement l'intensification de la production par l'utilisation des intrants et d'équipements est bien mieux appréciée des producteurs que l'intensification écologique des systèmes de production. Bien que connus des structures de développement agricole ces modèle de production "agroécologiques" ont rarement été adoptés à grande échelle. Sans remettre en question l'intérêt des recherches sur l'Agroécologie et sur les l'intensification écologique (IE) des systèmes de production, on propose de mieux comprendre les choix des agriculteurs et des décideurs des pays du Sud afin de rapprocher leurs points de vue de ceux des chercheurs qui prônent ces nouveaux modèles de production agricole.

Mots clés : agroécologie, intensification écologique, stratégies paysannes, système de production, Afrique subsaharienne, zone de savane cotonnière.

Contact : patrick.dugue@cirad.fr

René Dumont face au « défi sénégalais » d'hier à demain
Une analyse pluridisciplinaire : agronomie, économie, dynamiques sociales

par

Isabelle Duquesne, Roland Colin et Yves Berthelot

19

René Dumont en 1981, dans *Le défi sénégalais. Reconstruire les terroirs, libérer les paysans*, analyse les options prises par le gouvernement pour l'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal, options qui donnent la priorité à la construction de deux grands barrages. Nous nous proposons d'analyser ce texte, d'identifier les alternatives, qu'il contient en germe et qui sont pertinentes aujourd'hui, et d'en tirer les enseignements, sous trois angles convergents : le regard de l'agronome, le regard de l'économiste, le regard du sociologue.

Du point de vue de l'agronome, la force du message est de montrer que tout programme de développement agricole ne peut aboutir à de réelle amélioration des équilibres économiques nationaux et du niveau de vie de la population, que si les paysans sont acteurs à part entière de la prise de décision et de la mise en œuvre. Dumont dénonce les approches technocrates et sectorielles qui engendrent des conflits de logique dont les territoires sont malades. Il avertit : les grands barrages ne seront pas source d'amélioration pour l'agriculture familiale et la production vivrière. Au niveau technique, il s'inquiète de la large sous-estimation des difficultés dans les périmètres irrigués. Les conséquences, sur la fertilité des sols notamment, menacent les capacités de production agricole du pays. Aujourd'hui, en droite ligne des intuitions de Dumont, le secteur paysan est mobilisé pour se faire reconnaître comme interlocuteur des pouvoirs publics, à même d'influer sur les politiques. Face aux grands enjeux actuels, les paysans organisés en coalitions demandent, aux côtés de chercheurs et d'institutions internationales, aux politiques de développement de donner la priorité aux agricultures paysannes et aux pratiques, telles que l'agroécologie, intégrant une approche territoriale cohérente et les enjeux de la transition énergétique et du changement climatique.

Du point de vue de l'économiste, ce texte est un plaidoyer pour l'agriculture familiale. René Dumont, s'indigne de l'inégalité ville-campagne. Même si le Sénégal est l'un des pays les moins inégalitaires d'Afrique, les statistiques confirment le maintien voire l'aggravation de cette disparité. Une redistribution plus solidaire de la croissance est « requise pour que celle-ci ne profite pas

exclusivement au monde urbain ». Deuxième indignation, le mauvais travail des bureaux d'études et des experts. Si l'analyse des chiffres conduit à plus de nuance, il apparaît au fil des années que les investissements coûteux nécessaires aux barrages ne se traduisent pas par une amélioration du niveau de vie des populations. Les craintes ensuite : aggravation de la malnutrition et de la dépendance alimentaire du pays. Malgré des lacunes dans l'analyse de Dumont (il n'aborde ni la question de la concurrence des produits importés, ni celle des ensembles régionaux), ici aussi les statistiques confirment ses prédictions. Enfin, *Le défi sénégalais* pose les questions de l'accès des paysans au crédit et le rééquilibrage des priorités entre agriculture industrielle et agriculture familiale.

Du point de vue du sociologue, Dumont a su mettre en évidence les rapports entre les groupes sociaux, en repérant les inégalités léguées par le modèle colonial. La classe dirigeante, à dominante urbaine, ne représente pas le projet du peuple paysan, et les politiques ne remettent nullement en cause le mode de reproduction issu de l'extérieur. Dumont déplore l'abandon de la ligne d'action des lendemains de l'indépendance, soutenue par le P. Lebreton, conseiller du gouvernement, adepte résolu d'une approche systémique de « l'Économie humaine ». Le document plaide pour que soit reconnu un véritable mouvement paysan, donnant la parole aux gens de la base, afin qu'ils puissent énoncer leurs besoins, individuels et collectifs, exprimer les moyens pour y faire droit, en mobilisant leurs expériences et leurs savoirs propres auxquels devraient venir se joindre les techniques et les compétences exogènes.

Le texte de René Dumont invite à une approche pluridisciplinaire des questions de développement et en appelle à une « expertise alternative », participative et engagée, ne récusant en rien, pour autant, la rigueur technique et scientifique. Prise en compte des savoirs paysans, économie centrée sur les besoins des populations, soutien des dynamiques qui rompent avec les dépendances, rien de cela ne pourra exister, nous rappelle-t-il, sans une éducation pour tous enracinée dans le projet de vie commune pour fonder l'exercice d'une citoyenneté nouvelle.

Mots clés : agronomie, économie, sociologie, dynamiques sociales, développement, approche participative

Contact : berthelotyd@gmail.com, roland.colin@dbmail.com, isabelle.duquesne@gmail.com

De René Dumont au mythe de la révolution verte

par

Gilbert Etienne

Professeur honoraire

*Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement
Genève*

Curieux destin que celui de René Dumont. Dès ses premiers travaux au Tonkin (1929-33), il fait preuve d'un coup d'œil rapide et sûr de l'agriculture, de ses faiblesses, des améliorations à introduire. Plus tard en France, aux Etats-Unis, en Inde, en Chine, en Afrique, son talent d'agronome ne cesse de s'affirmer.

A partir de 1966, l'homme du terrain se métamorphose en prophète, alertant la planète sur les dangers qui la menacent dans son environnement, d'où le besoin d'un développement durable. Le bilan de cette nouvelle tranche de vie est inégal, les passions prenant parfois le pas sur les réalités. Comment un agronome chevronné peut-il sortir en 1966 « *Nous allons à la famine* » (Paris, 1966), au moment précis où la Révolution verte (RV) apparaît en Asie et va, pour la première fois dans son histoire, délivrer le continent du danger de famine ?

Mots clés : révolution verte, Afrique, développement durable, famine, autosuffisance alimentaire

Contact : anne.etienne@bluewin.ch

Une visite de René Dumont

par

Denis Groene

Nous autres, jeunes agronomes, étions pénétrés des idées émises depuis une dizaine d'années par René Dumont, aussi bien dans son cours à l'Institut national agronomique, que dans ses écrits dont le fameux ouvrage *Révolution dans les campagnes chinoises*. Nous étions sensibles à la globalité de ses questionnements et de ses visions sur l'avenir rural dans les pays émergents. Sa venue à Madagascar éveillait donc bien des curiosités dont certaines teintées d'appréhension, voire d'inquiétude chez les vieux agronomes bien installés dans leurs certitudes. Je fus chargé de le piloter dans ma circonscription et son caractère entier annonciateur d'observations parfois rugueuses mais pertinentes n'était pas fait pour me déplaire. J'avais beaucoup à apprendre d'un tel homme.

Je ne peux résister à l'envie de narrer une anecdote qui a le mérite de mettre en relief les avis sans détour de René Dumont, mais aussi le bon sens du paysan malgache. Nous étions partis très tôt le matin et c'était amusant de le voir dans ses œuvres. Il avait tous les sens en éveil, comme un fox sur une piste, une piste de découvertes et d'anomalies. Ces découvertes n'avaient pas l'heur de lui plaire, une porcherie mal orientée, une étable insuffisamment paillée, entraînaient des observations indignées. Au fil de la matinée, avec la montée du soleil et de la chaleur, ses vigoureuses remarques, étaient curieusement accompagnées d'un striptease lui faisant quitter un par un les chandails qu'il avait endossés au départ. Il était de très mauvaise humeur quand nous arrivâmes près d'Antsirabe. Nous venions d'ausculter des champs de pommes de terre et il pestait devant la pulvérulence et la pauvreté des sols, incapables selon lui de supporter des labours mécanisés. Au bout du champ, en arrêt, campé dans ses Pataugas, il me dit brusquement, assez exaspéré : « *Et je parie qu'ils ont un tracteur !* » Ce qui était vrai.

Nous terminâmes par les équipements de la C.R.A.M. couvrant le secteur et, après le "kabary" d'usage, on nous mena dans un entrepôt vers une sorte de kiosque où se trouvait le fameux tracteur, superbe, rutilant, que nous présenta avec émotion le chef du *fokon'olona*⁴ :

"Monsieur le professeur - s'adressant à Dumont - vous voyez là le tracteur dont nous a doté avec générosité le gouvernement. Nous ne sommes pas des ingrats, croyez-moi, monsieur le professeur, ce tracteur nous est utile, il nous rapporte, il nous rapporte beaucoup, bien qu'il ne bouge pas. Les gens accourent pour le voir et là, au guichet, on leur fait payer la visite ; le double tarif si on fait tourner le moteur... Mais pour le labour des champs, en vérité, on préfère le bœuf." Tout d'abord interloqué, René Dumont manifesta ensuite une considération déférente pour une forme de sagesse intéressée dont le développement rural a besoin.

Une vingtaine d'années plus tard, je le rencontre lors d'un congrès international tenu à Abidjan. Je vais le saluer lors d'une pause et, me voyant, il s'exclame, en moulinant des bras : *"Arrignon ! Madagascar, le tracteur d'Ambohimandroso, vous vous souvenez ?"*

Il s'en souvenait et, avec sa faconde et sa gouaille habituelles, il expliqua la scène à son entourage.

Mots clés : Madagascar, visite, René Dumont

Contact : denis.groene@orange.fr

⁴Communauté villageoise du pays merina. Traditionnellement, le fokonolona (de *foko*, clan ou ethnie et *olona* personne, être humain) réunit les membres d'un ou de plusieurs clans résidant sur un territoire délimité.

La contribution de l'agriculture et de la forêt dans la gestion des terroirs africains

par
Moïse Imbey

Etre né dans une région rural, plutôt agricole africaine, donne-t-il une perception différente du rôle de l'agriculture et de la forêt dans la gestion des terroirs africains ? Certainement, dirions-nous, même s'il est nécessaire de constater que la géographie des régions rurales en Afrique a beaucoup évolué depuis les indépendances. Toutefois, la pratique agricole et forestière organise et rythme la vie des habitants à l'intérieur du terroir. Evoquer la contribution de l'agriculture et de la forêt à la gestion des terroirs africains appelle à se nourrir de façon générale des réalités sociales et économiques des habitants du terroir. Il s'agit de porter une réflexion sur les ressorts sociaux et économiques notamment :

- les pratiques agricoles et forestières ;
- les pratiques foncières dans le terroir ;
- l'impact de l'agriculture et de la forêt dans les économies des terroirs.

Nous avons choisi d'évoquer dans cette communication le Cameroun et, particulièrement le « pays bamiléké » à l'Ouest. Région de hauts plateaux, elle est densément peuplée et, socialement structurée et dégage des aspects particuliers dans la gestion des terroirs africains, notamment le rôle du « roi » dans la mise en place des dynamiques foncières et agricoles.

Si nous pouvons saisir à travers cet exemple du « pays bamiléké » au Cameroun la contribution de l'agriculture et de la forêt à la gestion des terroirs africains, il nous reste de voir comment les dynamiques agricoles et forestières depuis les indépendances ont permis de démentir peut être, ou d'atténuer la brutalité des propos du professeur René Dumont qui affirmait dès 1963 que « l'Afrique est mal partie ». Après une analyse rigoureuse de la situation agricole en Afrique, notamment son poids très important dans l'économie, ce scientifique perspicace et dévoué à l'Afrique a suscité à propos du continent noir une réflexion capitale. Plus d'un demi-siècle après, comment comprendre que l'Afrique n'ait pas réussi à le démentir ? L'urbanisation croissante des zones rurales, les différentes pandémies, les problèmes liés à l'éducation, l'exode rural, l'impact de la pollution atmosphérique sur la pluviométrie ou encore l'absence d'un marché structurant expliquent-ils cette réalité ?

En définitive, le terroir est la base de l'organisation sociale et économique particulièrement dans le monde rural encore dominant en Afrique. A ce titre, il mérite qu'on lui accorde une attention plus grande. Sans doutes qu'une prise en compte des réalités des terroirs fait partie des solutions au sous développement du continent africain.

Mots clés : agriculture, forêt, terroir, foncier, Cameroun

Contact : iimbr@yahoo.fr

**Tenure foncière et dangers du droit romain « colonialiste » :
50 ans plus tard, quasiment au même point ?**

par
Philippe Lavigne Delville
IRD/UMR GRED

Dans les années 50-60, c'était le problème des technologies qui était mis en avant dans les débats sur le développement agricole en Afrique, pas le foncier. Parmi les « obstacles aux progrès agricoles » (chapitre 9), René Dumont identifie la tenure foncière et « les dangers du droit romain, 'colonialiste' » et y consacre le tiers du chapitre.

Dynamique des droits fonciers locaux suite à la pression démographique, risques de concentration foncière aux mains des improductifs en cas de diffusion de la propriété privée, besoin de « *concilier les droits de la collectivité, qui doit être constamment en mesure de protéger le patrimoine foncier national et d'en assurer la meilleure utilisation possible, et celui de l'agriculteur courageux, qui doit profiter seul de ses travaux d'aménagement, de modernisation* » : les éléments de base du diagnostic restent largement d'actualité.

50 ans après, la plupart des pays d'Afrique francophone ont conservé un cadre légal largement colonial, souvent durci aux Indépendances par rapport aux assouplissements du colonialisme tardif. Les producteurs ruraux, éleveurs comme agriculteurs, demeurent exclus de l'accès au droit. La marchandisation des terres s'est diffusée, de façon inégale, dans un « marché gris » non régulé, et s'accroît avec les crises économiques des années 1990 et 2000.

Les tentatives de réformes visant à reconnaître ou formaliser les droits fonciers locaux se heurtent à la complexité de ces droits et aux enjeux politiques de la formalisation, mais aussi et surtout aux intérêts des élites urbaines, et des services cadastraux, qui instrumentalisent la « gestion de la confusion » (Piermay ; Mathieu). Tout en ayant en principe renoncé aux « paradigmes de substitution » (J. Bruce) visant à remplacer les droits coutumiers par une propriété privée, les politiques internationales hésitent encore entre un projet propriétaire, régulièrement remis à jour malgré les démentis pratiques, et des politiques de sécurisation des droits fonciers locaux, nécessairement plus complexes, peu adaptées aux outils de financement.

Discutant l'actualité des analyses de René Dumont, cette communication insistera sur ce que nous avons appris depuis sur les dynamiques foncières, sur les causes des blocages des réformes des politiques foncières, et avancera des pistes pour une gouvernance foncière apte à répondre aux enjeux.

Mots clés : développement agricole, droit foncier, politique foncière, droit coutumier

Contact : philippe.lavignedelville@ird.fr

La pisciculture en Afrique Noire : une Histoire ou que des histoires?

par
Jérôme Lazard
CIRAD / ASARECA

La pisciculture en Afrique sub-saharienne, contrairement à d'autres régions du monde, est d'implantation récente. Elle date de l'après seconde guerre mondiale et a été implantée à marches forcées par les administrations coloniales dans les différents territoires avec pour premier objectif

d'améliorer la ration alimentaire en protéines animales des « volontaires ». C'est ainsi qu'à l'orée des années 1960 on dénombrait plus de 300 000 étangs dans les colonies d'Afrique noire. Cet élan, largement piloté par les autorités coloniales, se heurtera à des obstacles d'ordre bio-technique (méconnaissance des techniques d'élevage d'espèces dont les paramètres biologiques n'étaient pas maîtrisés) et économique car la force de travail exigée pour la construction des étangs et la conduite des élevages ne pouvait être gratifiée d'une simple amélioration du régime alimentaire. La décennie 1960 fut celle de l'abandon généralisé de cette activité. Avec l'aide massive des divers bailleurs de fonds dans le domaine du développement rural en Afrique noire dans les années 1970 et 1980, la pisciculture, dont les stratégies de développement n'avaient fait l'objet d'aucune réelle réflexion, bénéficia de financements conséquents. La recherche et les actions pilotes de R&D furent particulièrement bien dotées et de nombreux résultats furent obtenus sur les deux principales espèces d'élevage, le tilapia du Nil et le poisson-chat africain ainsi que sur les systèmes d'élevage en étang. Les projets de développement que l'on vit « proliférer » à travers toute l'Afrique subsaharienne n'eurent par contre que des impacts très limités et, surtout, la dynamique insufflée par ces projets s'arrêtait systématiquement en même temps que le projet prenait fin : les opérateurs de projet étaient encore très largement dans une approche de pisciculture de subsistance voire de contemplation et de prestige. Tout le monde pouvait être candidat à l'activité piscicole alors qu'il aurait fallu cibler les efforts sur ceux des agriculteurs à même de les valoriser durablement. Les années 1990 virent de nouvelles approches de R&D éprouvées pour l'agriculture, appliquées et adaptées à la pisciculture. Il s'agit de l'approche de type « systémique » et celle basée sur un « partenariat paysans-chercheurs ». La première a été mise en œuvre principalement en milieu rural dans la zone forestière humide de certains pays d'Afrique de l'ouest et centrale et sa principale innovation consiste en une contractualisation d'engagements réciproques entre le projet et le candidat à la pisciculture. La seconde approche vise à faciliter l'adoption de techniques par la réalisation simultanée d'essais contrôlés en milieu paysan et en stations de recherche en utilisant les outils des démarches participatives. Quelques succès ont été obtenus qui demeurent encore à l'échelle semi-expérimentale.

Le contexte des années 2000 a été marqué par des événements susceptibles, plus que tous les projets conduits jusqu'à présent, d'avoir un impact fort et durable sur le développement de la pisciculture en Afrique subsaharienne : l'ouverture de marchés régionaux considérables avec des prix en augmentation sensible, la première dynamique endogène réussie de développement d'une filière piscicole au Nigeria, et enfin l'implantation d'entreprises aquacoles industrielles. Ce que le service public n'est pas arrivé à générer en 50 ans, le secteur privé est en passe de le réussir aujourd'hui. Pour que ce développement puisse équitablement profiter aux « petits producteurs », le service public devra très rapidement mettre en place des mécanismes assortis de dispositifs organisationnels permettant aux trois étages de la fusée de décoller en même temps : les entreprises aquacoles industrielles, les exploitations piscicoles artisanales commerciales et les petits pisciculteurs pour lesquels la pisciculture constitue une activité de diversification. Ce tissu aquacole est à construire et il doit être le fruit d'une alliance « public-privé ».

Mots clés : pisciculture, développement rural, stratégie, impact, démarche participative, service public, dispositifs organisationnels

Contact : lazard@cirad.fr

Développement et développement international en question(s)

par

Kadey Maitourama

La coopération internationale au développement et l'aide au développement, ainsi que le concept même de développement sont ici présentés et abordés dans leurs origines théoriques et institutionnelles premières. Ces éléments ont été conçus et portés par les deux courants idéologiques et antagonistes, mais qui en même temps, se sont articulés comme les pensées les plus puissantes du développement international : le libéralisme et le marxisme. Un troisième courant du développement, celui de l'après-développement, a par la suite vu le jour autour précisément des limites théoriques et institutionnelles que présente l'approche de la question des deux premiers notamment dans le contexte des pays du Sud. Le texte présente ces différentes approches du développement international et interroge à son tour les pratiques et concepts qui y sont reliés à partir de la perspective ouverte par le courant de l'après-développement. Tel qu'il est conçu et pratiqué, le développement international apparaît comme une notion éminemment idéologique qui contient en elle-même ses propres limites. Pour autant, tout développement n'est pas vain, il existe en effet d'autres formes possibles et souhaitables de développement. Le texte se veut comme un prélude à ce changement de perspectives.

Mots clés : coopération, aide au développement, libéralisme, marxisme, développement international,

Contact : k_maitourama@hotmail.com

Savoirs locaux et développement agricole en Afrique subsaharienne Perspectives de recherche et de vulgarisation à la lumière de la pensée de René Dumont

par

Jean-Claude Mboka

Université d'Ottawa Canada

Au cours des dernières décennies, les populations d'Afrique sub-saharienne sont confrontées aux problèmes de production agricole et de dégradation environnementale. Plusieurs organisations d'appui au développement ont commencé à explorer des pratiques culturelles, adaptées aux contextes locaux. Le point d'ancrage des projets de production agricole serait non seulement la propagation d'innovations et de recommandations techniques mais aussi l'exploration des savoirs des agriculteurs, des pratiques et des critères d'évaluation qu'ils mettent en œuvre et diffusent par l'intermédiaire de leurs réseaux sociaux. Le questionnement de fond est de savoir quelles sont les dynamiques de rencontre des savoirs locaux et scientifiques.

L'objet de la communication est de montrer l'apport de René Dumont à la réflexion sur les modalités de collaboration entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les paysans dans la mise en œuvre des projets agricoles. Dans son célèbre ouvrage, *L'Afrique noire est mal partie*, ce penseur esquisse une vision du développement fondée sur deux piliers : la technique et la foi au village. René Dumont rappelait ainsi aux cadres techniques : « 1) la nécessité de resituer chacun des gestes nouveaux dans la perception globale de l'univers propre du paysan et 2) l'importance de prendre en main le paysan africain, avec beaucoup d'amitié et de délicatesse pour lui montrer les avantages et même la nécessité de la discipline des terroirs, du bétail et des techniques qu'impose l'agriculture moderne. » Il semble que le cadre de pensée et d'action que propose René Dumont permettrait aux scientifiques de

puiser des connaissances dans les expériences vécues de l'efficacité des savoirs locaux et aux populations locales de tirer des connaissances à partir des théories scientifiques mises en contexte.

Mots clés : développement agricole, Afrique subsaharienne, savoirs locaux, paysans, savoirs scientifiques, chercheurs

Contact : jmbok005@uottawa.ca

L'Afrique noire est mal partie

par

Chris M'Thatu Lukilanganfa

Chercheur

Centre de Coordination de la Documentation en Sciences Sociales Desservant l'Afrique Subsaharienne (CERDAS)

Les premières nations africaines avaient accédé à leurs indépendances depuis les années 60. Mais la situation socio-économique reste encore alarmante. René Dumont déclara : « L'Afrique noire est mal partie ». Au fil des années, nous nous rendons bien compte de l'accomplissement des effets de sa déclaration. L'on réalise que les élites et décideurs africains n'avaient pas trouvé les clés de compréhension du monde futur grâce à une certaine performance dans l'inventivité des techniques agricoles pour ouvrir un monde nouveau, c'est une problématique afin de trouver le déclic sur l'amélioration agricole. L'Afrique jusqu'aujourd'hui fonde encore ses espoirs ailleurs au lieu de compter sur les propres efforts.

26

Mots clefs : sciences sociales, histoire, pratiques, agriculteurs, paysans

Contact : mtatucris@yahoo.fr ou chrisantemtatu@gmail.com

L'agriculture africaine, quels problèmes?

René Dumont, devrait-il se retourner dans sa tombe?

par

Henk J.W. Mutsaers and Paul W.M. Kleene

Les points de vue de 40 vétérans sur les 60 ans de développement agricole de l'Afrique sont analysés, avec au fond, le livre de René Dumont *L'Afrique noire est mal partie*, une publication de l'époque tout à fait remarquable. Bien que certaines des opinions et des recommandations de Dumont ne sont plus valables, il est frappant de constater combien d'entre elles sont aussi pertinentes aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a 50 ans. Le présent article passe en revue l'histoire récente du développement agricole en comparant les perspectives de Dumont avec celles des vétérans de plusieurs points de vue, à savoir : la question très importante des forces et des faiblesses de l'agriculture de subsistance et de l'agriculture familiale, les voies de développement des zones de forêt et de savane, et l'épineux problème des faibles taux d'adoption de nouvelles technologies.

Ensuite, les perspectives d'avenir sont passées en revue, ainsi que les conditions pour un progrès significatif, en prenant en compte la propriété foncière, les organisations paysannes, l'éducation au sens large, le développement des "chaînes de valeur", et, peut-être plus important encore, le

dévouement, l'honnêteté et la discipline à tous les niveaux. Enfin, le rôle souvent défavorable de l'aide internationale est examiné et un regard est porté sur des développements récents, en particulier la tendance dangereuse de l'acquisition massive de terres par des intervenants « extérieures ».

Mots clés : agriculture, propriété foncière, organisations paysannes, aide internationale

Contact : hjw.mutsaers@planet.nl, paul.kleene@yahoo.fr

L'histoire de l'agriculture africaine, de ses acteurs et de ses organisations. *L'agriculture malgache des années 1960 : entre la tradition et la modernisation*

par

Bearisoa RAKOTONIAINA

Durant la première décennie de son indépendance (1960-1972), Madagascar n'est pas parvenue à développer l'ensemble de son agriculture. La gamme des produits riches (coton, tabac, etc.), destinés pour la plupart à l'exportation ou aux industries de transformation, connaît une croissance non négligeable. D'une façon générale, ces produits sont responsables de l'augmentation de 4 % du taux de production agricole au cours de la période. Les autres cultures, pratiquées par 85 % de la population, n'enregistrent en revanche aucune progression. L'agriculture de Madagascar évolue, en effet, à double vitesse. D'un côté, on trouve les plantations industrielles à haute technicité et à forte productivité et de l'autre côté, une masse de petites exploitations paysannes, peu productives, auto consommatrices et en voie d'amélioration lente. La période entre 1961 et 1964 étant celle de la transition, correspond à la mise en place de l'appareil étatique. Aucune option fondamentale nouvelle n'est prise. Le plan quinquennal entre en vigueur à partir de 1964 avec une intervention de l'Etat malgache dans l'agriculture à tout niveau. Pourtant, les résultats obtenus ne suffisent pas. Ceci conduit le régime Tsiranana à s'engager dans un autre plan plus soutenu appelé « grandes opérations » à partir de 1969 en vue d'accélérer la production agricole. Mais l'économie malgache bute sur deux obstacles majeurs. D'une part, le poids de la tradition dans la pratique agricole persiste. L'absence de la sécurisation foncière s'ajoute à ce problème. D'une autre part, le prix des matières premières, au niveau mondial, baisse. Et du fait de la mise en place de la politique agricole commune (PAC) en Europe, la part de marché des produits en provenance des pays en voie de développement diminue.

27

Mots clés : Madagascar, histoire, agriculture

Contact : printsyrabe@yahoo.fr

50 ans après les indépendances, les pays africains n'ont toujours pas le contrôle de leurs politiques agricoles

par

Vincent Ribier

CIRAD-ES, UMR ART-Dev

Les indépendances annonçaient une prise de contrôle progressive par les nouveaux Etats africains de leur stratégie de développement et des politiques sectorielles censées mener à bien ce

développement. Cette évolution espérée n'a pas eu lieu. La communauté internationale est restée omniprésente au fil des décennies, mêmes si ses modalités d'intervention ont changé. L'ajustement structurel des années 80 et 90 a fait place à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et à la promotion des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). 50 ans d' « accompagnement » des politiques des pays africains par la communauté internationale n'ont pas produit le renforcement institutionnel attendu. Le bilan est même franchement négatif : administrations affaiblies, absence de contrôle sur le financement des actions, absence de consensus sur le type d'agriculture à promouvoir, sont autant d'éléments qui se renforcent pour que les Etats n'aient pas le contrôle de leur politique agricole. Dans ce contexte, les voies d'une véritable reconquête de souveraineté s'annoncent escarpées.

Des efforts, à l'initiative des agences de coopération, ont porté récemment sur la promotion de politiques agricoles au niveau régional (PAU au niveau de l'UEMOA, ECOWAP pour la CEDEAO, PDDAA pour le NEPAD), avec l'idée d'enclencher, à partir de structures de coordination régionales, une dynamique de renforcement des politiques agricoles nationales. Le bilan de ces initiatives montre toute la difficulté de réaliser un tel pari.

Mots clés : développement, communauté internationale, politique agricole, coopération, coordination régionale

Contact : vincent.ribier@cirad.fr

René Dumont, le développement agricole et la question climatique en Afrique Sub-saharienne

par

Arthur Riedacker

*Directeur de recherche honoraire de l'INRA,
Co-prix Nobel de la paix au titre du GIEC,
Président de l'Institut Oïkos*

René Dumont avait, au cours des années 1960, plaidé pour l'augmentation des intrants en Afrique Sub-saharienne. Augmenter les intrants et les politiques commerciales agricoles intéressaient alors les pays industrialisés mais pour leur propre développement (par exemple via la PAC). Le développement du tiers monde ils ne s'en préoccupaient pas réellement, si l'on juge par les résultats.

Il s'était aussi inquiété des impacts du changement climatique sur l'agriculture. A travers cette question apparaissait la responsabilité des pays du Nord (les plus pollueurs) vis-à-vis du Sud, et la nécessité de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) au moindre coût, quelles que soient leurs origines. Cet objectif aurait dû conduire à des politiques visant à soutenir l'augmentation des productions par hectare en Afrique Sub-saharienne, donc à une nouvelle approche et à un nouvel intérêt, maintenant commun, pour cette question. Ces pays sont en effet restés jusqu'ici à l'écart des révolutions agricoles des pays industrialisés et des pays émergents, tels la Chine, l'Inde et le Brésil. Il est donc encore possible d'y réduire les émissions de GES par rapport aux scénarios tendanciels actuels visant à augmenter les productions agricoles pour satisfaire les besoins de base d'une population encore en forte croissance. Jusqu'ici les augmentations ont surtout été obtenues en augmentant les surfaces cultivées.

Ce constat aurait dû conduire les pays du Nord à mettre prioritairement l'accent sur les aides à l'agriculture dans ces pays. En fait il n'en a rien été. Le décalage avec les discours des médias, et parfois des gouvernements, notamment dans les pays développés, est en complète contradiction avec

cet objectif. Après Copenhague (2009) et Durban (fin 2011), les pays développés semblent en réalité ne plus s'intéresser à la question climatique. Nouvel échec donc dans les perspectives de transformation de l'agriculture et des politiques agricoles en Afrique Sub-saharienne avec l'aide de politiques et de mesures sous le Protocole de Kyoto ou la Convention climat.

Echec donc encore aujourd'hui en Afrique, du « consensus du Malawi » (qui vise à augmenter via des aides nationales face au « consensus de Washington »). Reste donc aux Africains à œuvrer pour modifier cette situation.

La présentation traite de cette problématique. Elle est complétée par un article paru en 2008, montrant l'intérêt que les pays du Nord auraient - pour le climat, les forêts, la production de bioénergies ou de bois matériaux et pour la biodiversité - à soutenir les politiques visant à augmenter les productions agricoles par unité de surface en Afrique Sub-saharienne.

Mots clefs : développement, agriculture, Afrique

Contact : a.riedacker@wanadoo.fr

L'utilisation des déchets organiques en agriculture urbaine et périurbaine au Cameroun : une analyse économétrique

par

Dr Joël Sotamenou

Enseignant – Chercheur

Université de Yaoundé II - Cameroun - Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

29

L'agriculture urbaine et périurbaine représente aujourd'hui un potentiel d'utilisation de masse régulier de déchets organiques tel que le compost ; mais seulement ces déchets organiques restent très peu utilisés par les agriculteurs. Dans ce contexte, cette étude se propose d'identifier d'une part, à l'aide d'un modèle Logit binomial, les variables explicatives de l'utilisation du compost au Cameroun et d'autre part elle détermine les effets de ces variables explicatives sur chaque niveau de fertilisation à l'aide d'un modèle Logit ordonné.

Sur un échantillon représentatif de 288 exploitants, seulement 36% des exploitants enquêtés ont recours au compost. 41% de ces agriculteurs utilisent exclusivement les engrais minéraux, 21% utilisent de façon combinée le compost et les engrais minéraux et 15% exclusivement le compost. Cependant 23% des agriculteurs exerçant en zone urbaine et périurbaine n'ont recours à aucun type de fertilisants. Il ressort de nos estimations que les variables telles que le droit de propriété sur la parcelle exploitée, la culture des produits maraîchers et la distance domicile-parcelle influencent non seulement la probabilité d'utiliser le compost mais aussi expliquent la fertilisation à tous les niveaux.

Mots clés : Agriculture urbaine et périurbaine, compost, engrais minéraux, économétrie

Contact : sotamenou@yahoo.fr

L'intensification de systèmes de culture durables, basée sur des stratégies agro-écologiques : les défis soulevés par le Système de Riziculture Intensive (SRI).

par

Willem A. Stoop

Lors des années 1980, le Révérent Père de Laulanie, a commencé des expérimentations sur une série de pratiques culturales peu habituelles du riz, conduites dans son école d'agriculture au Madagascar. La combinaison d'un ensemble de pratiques basées sur un apport faible en intrants externes, a eu un effet surprenant sur l'augmentation du rendement et la diminution des charges. Ce système est connu sous le nom « Système de Riziculture Intensive (SRI) ». De plus important, le SRI a démontré des lacunes graves dans la recherche conventionnelle de la recherche sur le riz. Celles-ci portent notamment sur, d'une part, les rôles joués par les racines et l'interdépendance physiologique entre les racines et les organes aériens des plantes, et d'autre part, l'interdépendance critique entre les racines et les biota du sol (les parties vivantes du sol) dans le développement de la plante (de la culture). Ces aspects ont une influence directe sur la tolérance / résistance de la plante aux différentes stress a-biotiques, ainsi que sur des infections par des maladies et pestes. La recherche sur ces aspects ouvre de plus en plus de possibilités supplémentaires pour la mise au point de pratiques agricoles plus favorables à la préservation de l'environnement (par exemple non polluantes). Ces pratiques conduisent à des formes d'intensification agricole durables qui sont fondamentalement différentes de celles couramment recommandées par les institutions de recherche agricole conventionnelles. En plus, le rôle déterminant des paysans, comme partenaire indispensable en matière de développement et d'adoption de technologies géographiquement valables, est souligné ; leur participation constitue une garantie pour la pertinence pratique des recommandations aux producteurs.

Mots clés : Système de Riziculture Intensive, Madagascar, pratiques agricoles, intensification agricole durable

30

Contact : willem.stoop@planet.nl

L 'Agro Ecologie : une Solution pour la Souveraineté Alimentaire ? UNE vue Citoyenne de l'Agriculture

par

Bernard TERRIS

Président, Association DANAYA

L'objet de cette communication est d'essayer de comprendre deux évolutions historiques quasi parallèles dans le domaine de l'agriculture, en l'occurrence, celle de l'agrochimie industrielle d'une part, et celle de l'agroécologie paysanne d'autre part. A partir de ces deux historiques, l'idée est d'essayer de comprendre comment ces évolutions se sont produites, ce qu'il en est ressorti, et à partir de cette analyse en quelque sorte « bilantielle », s'il est possible de prendre une position plus ou moins tranchée en faveur de l'une ou l'autre de ces deux approches agricoles.

Il nous semble en effet important de bien connaître l'histoire pour mieux comprendre pourquoi tel ou tel choix a pu être fait dans un domaine donné, et à un moment donné, et d'en tirer les conséquences pour l'avenir. C'est pourquoi nous proposons comme sous-titre à ce document : « UNE vue citoyenne de l'agriculture », car ce n'est ni en tant que paysan, agronome ou scientifique que cette analyse a été élaborée, mais en tant que simple citoyen.

Nous essaierons également de répondre à des questions telles que « l'agroécologie peut-elle nourrir la planète? », « est-elle un luxe de riches? » ou encore « est-elle un retour en arrière? ». Enfin, si beaucoup d'informations concernant avant tout l'agriculture européenne (mais pas uniquement) dans ce texte, le bilan que nous en tirons nous paraît essentiel pour permettre, à travers nos échanges avec nos partenaires Africains, de prendre les meilleures décisions pour les projets à réaliser ensemble.

Mots clefs : agro écologie, souveraineté alimentaire, citoyen

Contact : bernard.terris@danaya-france.org

Agriculture africaine et commercialisation des produits

par

Dr. Gilbert Toppé

Enseignant-chercheur à l'Université de Bouaké (Côte d'Ivoire),

L'agriculture est un élément central de l'économie des pays africains et particulièrement de l'Afrique au sud du Sahara. Cependant, les exploitations familiales qui jonchent l'essentiel de cette agriculture, ont du mal à se frayer un chemin sur les différents marchés (marchés nationaux, régionaux et internationaux) à cause des barrières tarifaires.

En effet, l'agriculture est l'un des piliers les plus importants des économies africaines. A ce jour, la production agricole en Afrique est assurée principalement par les petits producteurs ou les exploitations familiales. Toutefois, malgré le rôle et l'importance des agricultures familiales dans les économies africaines, les paysans, principaux artisans de cette richesse travaillent et vivent toujours dans des conditions difficiles.

Ce faisant, les politiques économiques et agricoles internationales et nationales (l'introduction des OGM dans l'agriculture, le contrôle des systèmes semenciers et l'accaparement des terres agricoles, etc.) ne leur sont pas toujours favorables. Aujourd'hui, les terres fertiles, qui servaient à la production pour les marchés locaux de produits alimentaires, sont aussi en grande partie détournées au profit d'une agriculture industrielle dont les produits sont généralement destinés au marché mondial.

Dans certains pays (Nigeria, Côte d'Ivoire, Cameroun par exemple), l'Etat tente d'encourager les investisseurs privés à s'intéresser à la production agricole en développant une agriculture d'entreprise (plantations, cultures annuelles mécanisées, périmètres irrigués, élevage industriel...). Face au développement d'une agriculture d'entreprise reposant sur la mobilisation de capitaux, il est plus que jamais nécessaire de rappeler l'importance de l'agriculture familiale en Afrique en général et particulièrement en Afrique subsaharienne, tant du point de vue économique que social. Raison pour laquelle l'on soutient que l'exploitation familiale agricole tire sa spécificité à travers trois dimensions essentielles, à savoir une dimension socioculturelle, économique et technique. Pour ces différentes raisons et vu le poids économique et démographique des exploitations familiales, il faut prôner la préservation de cette forme d'agriculture en Afrique.

Ceci se justifie du fait que fonder principalement la croissance et le développement de l'agriculture africaine sur les exportations et les marchés externes n'offre aucune garantie de relever les défis de nourrir la population africaine ni de lui donner des opportunités durables de générer de revenus décents. La protection aux frontières africaines constitue le principal instrument à maintenir ou à réhabiliter.

Il est indispensable que l'agriculture (familiale) africaine soit « modernisée » pour permettre aux pays africains de se nourrir et de gagner de l'argent en vendant normalement leurs produits agricoles. En

effet, les agriculteurs africains sont le lot le plus important des « pauvres », il est donc prioritaire d'augmenter leurs revenus et faire en sorte que les produits agricoles destinés à l'exportation soient assez compétitifs. Pour cela, il faut moderniser cette agriculture.

Par rapport à ces données, les recommandations allant dans le sens d'une mobilisation accrue de moyens pour l'agriculture familiale sont formulées. Encore faut-il que des politiques adéquates (dont la protection) basées sur les réalités africaines soient élaborées, mises en œuvre et soutenues par une forte volonté politique tant au niveau national qu'au niveau régional.

Mots clés : politiques agricoles, marchés nationaux, marchés internationaux, paysans, modernisation, politiques commerciales, économie, autosuffisance alimentaire

Contact : toppe_gilbert@yahoo.fr

Les conflits fonciers à l'ouest de la Côte d'Ivoire

par

Dr. Gilbert Toppé

Enseignant-chercheur à l'Université de Bouaké (Côte d'Ivoire),

Après l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, il y a de grands flux migratoires vers les zones forestières. Ces migrations ont occasionné des conflits fonciers entre autochtones et migrants nationaux – en majorité Akan-Baoulé - et non nationaux – Burkinabé, Maliens. Cependant, si – du fait de l'affaiblissement du pouvoir politique akan qui était favorable aux migrants baoulés on pouvait craindre une aggravation des conflits interethniques entre planteurs baoulé et propriétaires terriens kroumen, on a assisté à l'exacerbation des tensions entre Kroumen et migrants burkinabé en 1999. Comment est-on passé d'une crise foncière où pointaient des conflits interethniques à une crise opposant Ivoiriens aux « étrangers » ? Nous avons analysé ici les processus juridiques et autres par lesquels les tensions foncières entre Ivoiriens, depuis l'instauration de la démocratie en 1990, se sont muées en conflits nationalistes opposants Ivoiriens aux « étrangers ».

Mots clés : migration, foncier, conflit, nation, Côte d'Ivoire

Contact : toppe_gilbert@yahoo.fr

Politiques agricoles et autosuffisance alimentaire au Togo de 1958 à 1985. Une augmentation des surfaces cultivées plutôt qu'une révolution verte de type asiatique

par

Dr. Joseph Koffi Nutefé TSIGBE

Enseignant-chercheur

Université de Lomé (Togo) - Département d'Histoire et d'Archéologie

L'agriculture était bel et bien pratiquée par les peuples de l'espace togolais d'aujourd'hui avant la période coloniale (le Togo n'existant pas sous ce nom avant 1884). Cependant, à l'arrivée du colonisateur, on assiste à une certaine déstructuration des logiques agraires de la période précoloniale, occasionnant ainsi, dans une certaine mesure, la cohabitation entre une agriculture de subsistance et une agriculture basée sur les produits d'exportation. A l'indépendance, les différents

gouvernements qui se sont succédés ont voulu corriger cette donne, de sorte qu'à terme, la production intérieure soit renforcée pour que les Togolais parviennent à une certaine autosuffisance alimentaire. Malheureusement, toutes les stratégies mises en branle n'ont pas pu permettre d'atteindre cet objectif. De ce fait, au terme de la période projetée pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire (1985), non seulement la production intérieure ne s'est pas tellement renforcée mais aussi, les Togolais continuaient d'importer, malgré la relative gratitude de leurs sols, des tonnes de produits vivriers des pays aussi bien lointains que voisins avant de pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires. La présente étude montre donc, à partir des sources primaires et secondaires disponibles sur la question, l'impertinence d'une politique aux résultats décevants.

Mots clés : Politique agricole, agriculture, révolution verte, autosuffisance alimentaire

Contact : tsinujo2002@yahoo.fr

A quoi sert d'aider l'Afrique mal partie et qui refuse le développement ?

Par

Yankulije Hilaire

Cette question est formulée à partir de trois ouvrages parlant du problème de l'économie et de la politique de l'aide en Afrique exprime le désarroi que des donateurs d'aide au développement ne cessent d'éprouver. Certains des auteurs trop pessimistes disent d'ailleurs que l'Afrique n'a plus de capacité de consommation des millions de dollars que les pays riches débloquent chaque année car le continent ne peut pas les mettre en valeurs.

Serge MICHAILOF n'est pas de genre pour lui, il y a une raison d'espérer encore. Nous voudrions lui emprunter la plume : « *Après avoir été un instrument de la politique de containement pendant la guerre froide, l'aide devient maintenant un outil du processus de décolonisation, l'aide a peiné, comme nous l'avons constaté, à établir sa justification éthique dans la croisade de lutte contre la pauvreté.... Cette aide constitue en fait aujourd'hui l'un des instruments de régulation de la mondialisation. Elle permet à cet égard au club des pays riches de faciliter la gestion d'un ensemble de problème qui ne peuvent être traités qu'à une échelle transnationale* ». (MICHAILOF, 2006)

Pour continuer avec MICHAILOF, l'aide peut corriger et atténuer les desquelles économiques et sociaux les plus criants et atténuer la chose externes ; en plus de cela, l'aide peut stimuler la croissance économique des pays à la traîne. Il faut ajouter à cela que l'aide facilite les transitions politiques économiques. L'aide va loin de tout ce que nous venons de dire quand il commence à catalyser le financement locaux et internationaux et quand elle contribue à la sortie des conflits et au sauvetage des pays ou l'Etat s'est effondré ou est en voie de s'effondrer. Enfin selon le même auteur l'aide facilite la gestion des problèmes globaux à l'échelle planétaire.

Néanmoins, d'aucuns affirment que l'Afrique refuse le développement d'où alors la question de gaspillage d'aide au développement. Pour Axelle KABOU (1990) « *L'Afrique paraît toujours au bord du gouffre, toujours à l'article de la mort... On ne peut pas s'empêcher d'être frappé par l'acharnement avec lequel les africains refusent la méthode et l'organisation. Ils détestent la cohérence la transparence et la rigueur à tous les échelons et c'est ce qui imprime la dérivée de son côté inquiétant. La faveur va systématiquement au bricolage à l'improvisation à la navigation à vue* ».

Tout en faisant remarque que l'Afrique a parfois des hommes plus riches que les occidentaux, KABOU se demande ce que ceux- la font de leurs richesses. Sa réponse est immédiate pour son interrogation oratoire : « *L'Afrique est une gaspilleuse du temps d'argent et de talent momifié à l'extrême, incapable de se mouvoir à la vitesse de la situation catastrophique sourde aux réalités du monde.* » Tous les efforts déployés, s'ils ne sont pas annihilés par la corruption vont à la merci de la

barbarie animée par la soif du pouvoir et des haines tribales et l'Afrique est obligé de recommencer à zéro après des années pleines de labeur.

L'Afrique des grands lacs et a *fortiori* le Rwanda, a servi de vérification à ces hypothèses en ces derniers décennies et BYUMVUHORE, un chanteur du pays susdit, le réaffirme dans son chanson quand il dit : « *Burya ubareba babyubaka cyane buracya bakabisenya* » ce qui veut dire, tant tu les vois en train de construire tant ils les démolissent le lendemain. En fait, une véritable situation cauchemardesque où donner de l'argent à un africain semble jeter la perle au porcelet ou donner un *laptop* à une tribu des sauvages.

Si KABOU elle affirme que l'Afrique n'accepte le développement, l'ingénieur Agronome René DUMOND (1962 : 5-123) lui affirme que pour son développement, l'Afrique connaît un mauvais départ quand bien même il dira dans l'édition de 1972 qu'il a eu peur d'être ridiculisé par les Africains et les Européens lors de l'indépendance massive des pays. Pour lui les indépendances sont survenues quand l'Afrique était fragile. De part d'autres il y avait des difficultés tropicales : maladies et malnutrition, sol et climats. La faussée creusée par la chasses aux esclaves et qui ralentissait le développement n'était pas encore comblée. Même après les indépendances ou après le mauvais départ pour n'utiliser que les termes de Dumont que certains des africains vont considérer comme le prophète, les leaders africains ont priorisé les choses qui n'étaient pas nécessaires. A proprement parler, les jeunes Etats africains révèlent un profond désir d'éducation et de santé : Il paraît facile de décider les villageois africains à bâtir eux même leur école et leur dispensaire.

L'Afrique est mal partie car au moment des indépendances, elle resta avec un mauvais cadeau de l'Européen : l'alcoolisme. Comme continue de l'affirmer René Dumont, l'Afrique ne connaissait avant l'arrivée des européens que des boissons fermentées à faible degré alcoolique... L'alcoolisme s'accroît avec la traite, le premier cadeau de l'Europe pour l'Afrique. » Les raisons qui justifient un mauvais départ pour l'Afrique sont nombreuses pour le même écrivain. Le colonisateur a préféré d'aller transformer les matières premières chez lui au lieu de les exploiter en Afrique et préféra de développer le caféiculture pour son propre intérêt au détriment des palmiers et des cultures nourricières. A cela se rajoute que pour l'Afrique l'indépendance n'a pas signifié la décolonisation mais l'apparition d'un autre colonisateur : la caste privilégiée, c'est-à-dire les ministres, députés et fonctionnaires. On s'étonnerait en lisant René Dumont que « Une vie de paysan vaut un mois et demi de travail de parlementaire ».

On ne peut pas étayer dans un travail comme celui-ci toutes les raisons qui justifient le mauvais départ de l'Afrique mais de toutes les manières René Dumont responsabilise beaucoup l'Europe et l'incite de prendre à sa charge l'établissement de l'infrastructure de base. Pour un bon re- départ. Il conseille aux africains de décoloniser leur agriculture.

Mots clés : économie, politique, aide au développement, indépendance, colonisation, histoire

Contact : hilaire.yankulije@hotmail.com

L'impossible révolution agro-écologique en République Démocratique du Congo

par

Anicet YEMWENI DANGU

Université de Kinshasa

L'agriculture est le pilier de l'économie des Pays les Moyens Avancés (PMA), la sécurité alimentaire, les recettes d'exportation et le développement rural de ces pays en dépendent. D'ailleurs faut-il le rappeler, le développement industriel de l'Occident passe d'abord par l'autosuffisance alimentaire. La

République Démocratique du Congo est un pays à vocation agricole : près de 70 % de la population vit en milieu rural et dépend essentiellement de l'activité agricole. L'ancien Zaïre dispose de plus de 80 millions d'hectares de terres arables. La diversité des climats, appuyée par un important réseau hydrographique, permet de pratiquer une gamme variée de spéculations agricoles. Les étendues d'herbage et des savanes sont susceptibles de supporter un élevage de plusieurs millions de têtes de gros bétail. Les forêts tropicales, qui occupent 135 millions d'hectares, soit 52 % du territoire, constituent une réserve importante de biodiversité et de terres aménageables. Le potentiel d'irrigation est évalué à 4 millions d'hectares. Le potentiel halieutique, se trouvant dans les parties congolaises de l'océan atlantique, du fleuve Congo et l'ensemble des lacs est estimé à 707 000 tonnes de poissons par an. Le secteur agricole a toujours été déclaré « priorité des priorités » par les différents pouvoirs qui se sont succédés.

Cependant, il ne paraît pas qu'une réelle volonté politique ait concrétisé ces propos. Certes, différentes tentatives de planification ont été entreprises. Mais, le secteur agricole congolais est dans une situation désastreuse. Les résultats enregistrés n'ont pas pu assurer la sécurité alimentaire, ni contribuer à l'éradication de la pauvreté. La part des principaux produits agricoles dans la valeur des exportations a été de 9,4 % et 17 % respectivement en 1990 et 1995. Cette évolution ne témoigne pas d'un véritable dynamisme du secteur agricole ni de la transformation structurelle. Tous les efforts engagés n'ont pas conduit à la relance du secteur agricole. La production agricole a augmenté mais davantage par une augmentation des surfaces cultivées que par la mise en œuvre d'une révolution verte du type de celle qui a eu lieu en Asie orientale et du Sud-est (semences améliorées, emploi d'intrants manufacturés). Les techniques de production pratiquées par la plus grande proportion des agriculteurs se caractérisent par le système traditionnel ou itinérant sur brûlis dans lequel le paysan ne recourt qu'à la main d'œuvre familiale et non aux intrants modernes. La recherche a sous-estimé les progrès possibles via l'agro-écologie et tout particulièrement via l'agroforesterie, la régénération naturelle assistée et les cultures sous couverts arborés. La recherche n'a pas suffisamment pris en compte les dynamiques et les innovations paysannes. Elle n'a pas suffisamment abordé, à partir des sciences sociales, les grandes problématiques sociétales.

Mots clés : République Démocratique du Congo, agriculture, développement, sciences sociales, recherche.

Contact : yemwenidangu@yahoo.fr
